

RPQSP 2024

Rapport sur le prix
et la qualité
du service public



sommaire

① PARTIE 1 : LES INDICATEURS TECHNIQUES

Chapitre 1 : Le territoire desservi et compétences.....	page 4
Chapitre 2 : La prévention des déchets.....	page 8
Chapitre 2bis : Les marchés publics signés en 2023.....	page 9
Chapitre 3 : La collecte des déchets : Organisation.....	page 10
Chapitre 4 : La collecte des déchets : Bilan.....	page 16
Chapitre 5 : Le traitement des déchets : Organisation.....	page 23
Chapitre 6 : Le traitement des déchets : Bilan.....	page 24
Chapitre 7 : Impact environnemental et sanitaire.....	page 32
Chapitre 8 : L'emploi dans le secteur de la gestion des déchets.....	page 33
Chapitre 9 : La concertation et la gouvernance.....	page 34

② PARTIE 2 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Chapitre 10 : Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets.....	page 36
Chapitre 11 : Budget, coût du service et financement.....	page 38
Chapitre 12 : Structure du coût.....	page 39
Chapitre 13 : Coût des différents flux des déchets.....	page 44
Chapitre 14 : Évolution des coûts.....	page 46

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, ont obligation de présenter un «Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique «déchets» dans la politique «développement durable» du syndicat.

Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

Directeur de publication : Olivier THOMAS

Directeur général : Olivier LE CLECH

Coordination : Nathalie LAVENIR - Mise en page et conception graphique : Nadège PHILIPPE - Iconographies / Photos : Freepik / Juliette GALLOIS

Textes : Riwanon BRANCHUT-HERVE, Nathalie LAVENIR, Bruno PATRICE, Stéphanie PATRICE et Catherine REVEREAULT.

Imprimé par une Imprimerie certifiée PEFC, IMPRIM'VERT, FSC, ISO 9001 ET ISO 14001 sur du papier (FSC) ou (PEFC) ou (recyclé) avec des encres à base végétale.

DÉCHETS TRAITÉS PAR LE SIREDOM

483 153 t - 522 kg/hab/an



DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS - DMA

454 737 t - 491 Kg/hab/an

ORDURES MÉNAGÈRES ASSIMILÉES - OMA

293 224 t - 317 kg/hab/an



ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES - OMr

226 424 t - 245 kg/hab/an

COLLECTES SÉPARÉES



EMBALLAGES

48 861 t - soit 53 kg/hab/an



VERRE

17 702 t - soit 19 kg/hab/an



DÉCHETS ALIMENTAIRES
BIODÉCHETS

237 t

DÉCHETS OCCASIONNELS

161 473 t - 174 kg/hab/an



DÉCHETS VERTS

43 604 t - soit 47 kg/hab/an



ENCOMBRANTS

10 211 t - soit 11 kg/hab/an



AUTRES COLLECTES SÉPARÉES

0 t



DÉCHÈTERIES

dont inertes et gravats

107 698 t - soit 116 kg/hab/an

DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS

28 416 t - 31 kg/hab/an



DÉCHETS VERTS

5 147 t - soit 6 kg/hab/an



ENFOUISSABLE

21 685 t - soit 23 kg/hab/an



VALORISABLE

542 t - soit 1 kg/hab/an



INERTES ET GRAVATS

1 042 t - soit 1 kg/hab/an



BALAYEUSE

0 t
















PARTIE 1 ◆ LES INDICATEURS TECHNIQUES

CHAP. 1 ● LE TERRITOIRE DESSERVI ET COMPÉTENCES

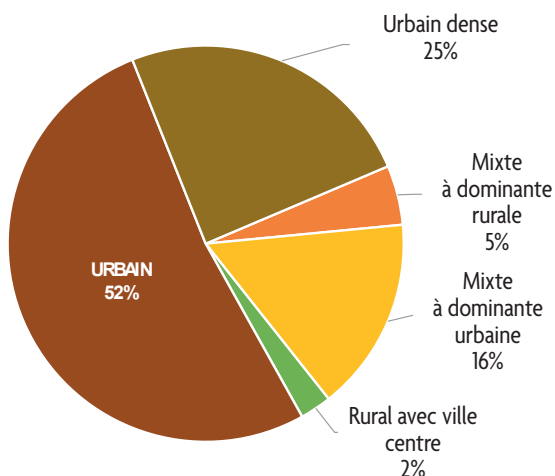
1.1 > TERRITOIRE DESSERVI

Composé de **175** communes regroupées dans **5** Communautés d'agglomération et **4** Communautés de communes, **1** établissement public territorial et **3** Syndicats ; répartis sur **2** départements, l'Essonne et la Seine et Marne ; représentant environ **71%** de la population de l'Essonne ;

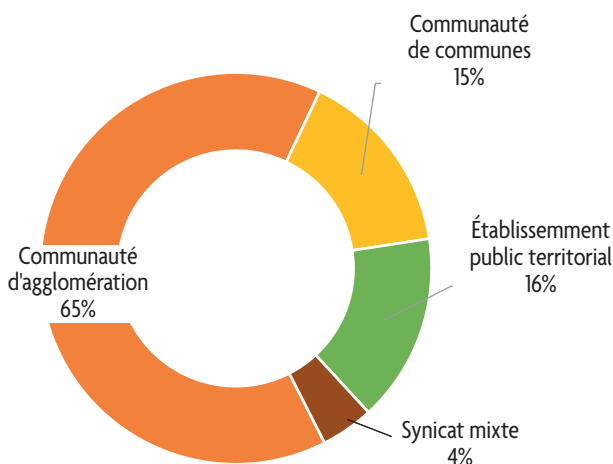
LIMITES ADMINISTRATIVES DU TERRITOIRE CONCERNÉ	POPULATION CONCERNÉE	TYPES D'HABITAT	COMMUNES
 Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération - CDEA	206 970	URBAIN	21
 Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne - CAESE	28 404	MIXTE à dominante rurale	6
 Smictom de la Région de Fontainebleau - SMICTOM	3 171	MIXTE à dominante urbaine	4
 Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud Seine-Essonne-Sénart - GPS	244 636	URBAIN	15
 Communauté d'Agglomération Paris-Saclay - CAPS	30 255	URBAIN	4
 Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine - VYVS	84 023	URBAIN dense	3
 Communauté de Communes du Pays de Limours - CCPL	27 218	MIXTE à dominante urbaine	14
 Communauté de Communes du Val d'Essonne - CCVE	61 747	MIXTE à dominante urbaine	21
 Communauté de Communes Entre Juine et Renarde - CCEJR	22 254	MIXTE à dominante urbaine	15
 Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix - CCDH	26 946	MIXTE à dominante urbaine	11
 Etablissement public territorial T12 Grand-Orly Seine Bièvre - GOSB	144 141	URBAIN dense	6
 Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes - SEDRE	22 094	MIXTE à dominante rurale	19
 Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères du Sud Francilien - SIRTOM	23 739	RURAL avec ville centre	36
PÉRIMÈTRE DU SIREDOM	925 598		175

Données INSEE au 1^{er} janvier de l'exercice

Typologie de l'habitat



Typologie des acteurs


















1.2 ● COMPÉTENCES TRAITEMENT ET COLLECTE ET TRAITEMENT



Compétence obligatoire : Traitement (Ensemble du Territoire)

Compétence optionnelle : Collecte (Territoire /////)

LIMITES ADMINISTRATIVES DU TERRITOIRE CONCERNÉ		POPULATION CONCERNÉE
Carte/Compétence "Traitement"		868 000
 CAPS		30 255
 CEA		206 970
 GOSB		144 141
 VYVS		84 023
 GPS		244 636
 CCVE (hors Leudeville)		60 188
 CCEJR		22 254
 CAESE (Étampes)		26 529
 SEDRE		22 094
 SIRTOM		23 739
 SMICTOM		3 171
Carte/Compétence "Collecte" + "Traitement"		57 598
 CCPL		27 218
 CCVE (Leudeville)		1 559
 CCDH		26 946
 CAESE (5 communes)		1 875

Le SiREDOM est un syndicat mixte fermé à la carte avec deux compétences :

L'une obligatoire, la compétence «**TRAITEMENT**» comprenant le traitement des déchets, la gestion des déchèteries et la prestation partielle sur la collecte des PAV (jusqu'à fin mai 2024)

L'autre optionnelle, la compétence «**COLLECTE**» comprenant la collecte en PAP des Omr et Emballages, la collecte des PAV/BAV et la prévention des déchets

Zoom sur les 31 communes de la carte "Collecte"

Communauté de Communes du Pays de Limours : 14 communes.

Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-les-briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Pecqueuse, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne, Vaugrigneuse.

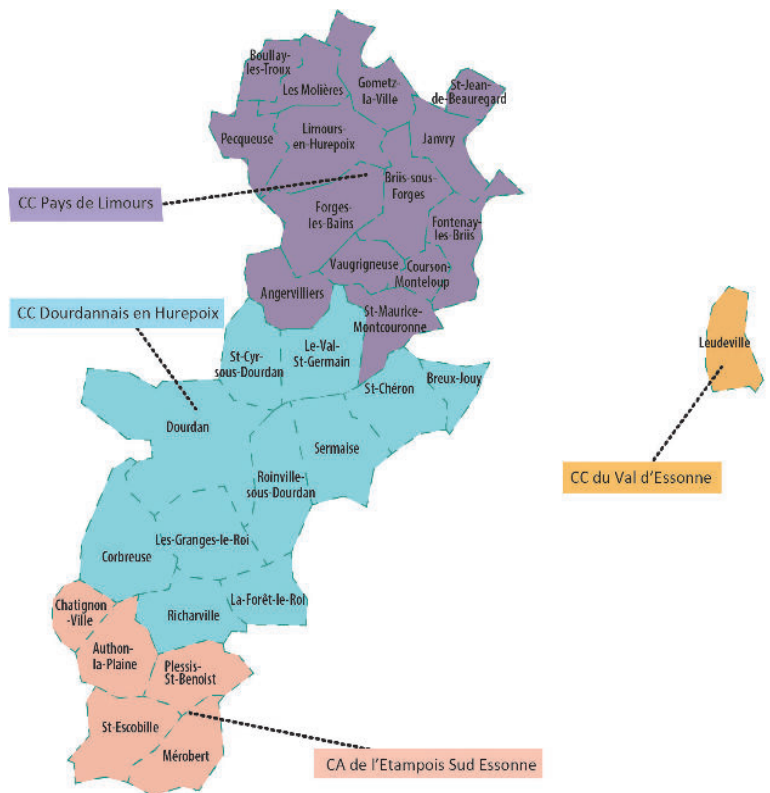
Communauté de Communes du Val d'Essonne : 1 commune. Leudeville

Communauté de Communes le Dourdannais En Hurepoix : 11 communes.

Breux-Jouy, Corbreuse, Dourdan, La Forêt-le-Roi, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sermaise.







Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne : 5 communes.

Authon-la-Plaine, Chatignonville, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist, Saint-Escobille.



1.3 ● DÉCHETS PRIS EN CHARGE

► La collecte

	Ordures ménagères résiduelles 	Emballages en verre 	Papiers et emballages hors verre 	Déchets végétaux 	Encombrants 	Déchets des collectivités 
Mode de gestion de la collecte	Prestations	Prestations	Prestations	Prestations	Prestations	Prestations
Mode de collecte	Porte à Porte Apport Volontaire	Apport Volontaire	Porte à Porte Apport Volontaire	Porte à Porte	Porte à Porte	Apport Volontaire
Origine des déchets	Ménages	Ménages Entreprises et artisans	Ménages Collectivités Entreprises et artisans	Ménages Collectivités Entreprises et artisans	Ménages	Collectivités
Fréquence majoritaire de collecte	1 fois par semaine		1 fois par semaine	2 fois par mois	Sur rendez-vous	
Fréquence maximale de collecte	3 fois par semaine		1 fois par semaine	2 fois par mois	Sur rendez-vous	
Saisonnalité sur les fréquences	Non	Non	Non	Oui de mars à décembre uniquement	Non	Non

► Les déchèteries

LE SIREDOM GÈRE EN RÉGIE SES 27 DÉCHÈTERIES AVEC POUR LE BAS DE QUAI, RECOURS À UN PRESTATAIRE DANS LE CADRE D'UN MARCHÉ PUBLIC.

Les déchèteries accueillent les particuliers et les professionnels (hors Moigny-sur-École). Les déchèteries de Saclas et Lardy ne peuvent accueillir les véhicules de plus de 1m95 de haut. La déchèterie de Noisy-sur-École est restée fermée toute l'année 2024. Elle a réouvert ses portes le 4 mars 2025 après des travaux de mise en sécurité.

Le SIREDOM a signé une convention avec la commune de Chilly-Mazarin pour que leurs habitants puissent accéder à notre réseau de déchèteries.



CHAP. 2 ● LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

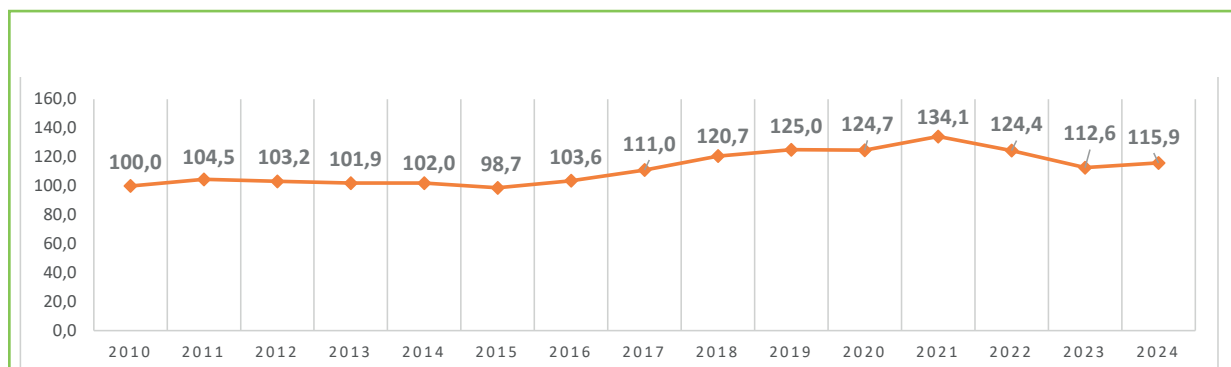
Le SIREDOM est impliqué depuis 2019 dans la réduction de l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Fin 2024, il a adopté un nouveau plan de prévention (PLPDMA*) comprenant 7 axes et 19 actions.

*PLPDMA Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

► Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés produits en 2010 correspond à l'indice 100. Un indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant, le tonnage concerné par 100 et en divisant par le tonnage de l'année 2010.

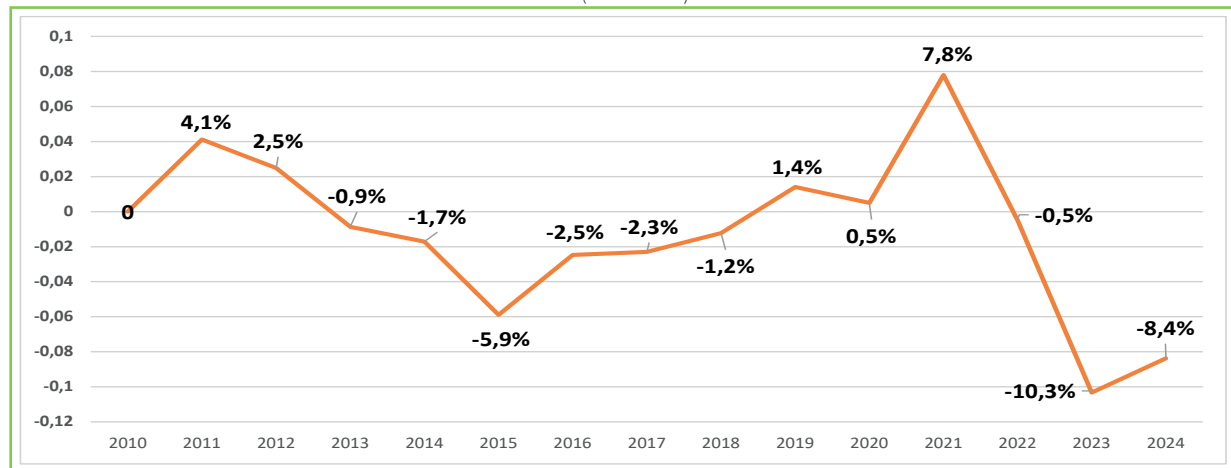
En 2018, l'augmentation s'explique par l'adhésion du SICTOM du Hurepoix (+ 62 905 hab).



Au vu de la forte évolution de la population du SIREDOM, cet indicateur n'est pas pertinent.

Une analyse des ratios par habitant permettra de mieux étudier l'évolution de la production de déchets.

ÉVOLUTION DU RATIO DE PRODUCTION DES DÉCHETS (BASE 2010)



Le ratio de DMA du SIREDOM est passé de 570 kg/hab/an en 2010 à 522 kg/hab/an en 2024, soit une baisse de -8,4 %.

► Les actions mises en œuvre en 2024

66 animations 1564 enfants	782 composteurs et 495 bioseaux	38 ateliers 780 personnes	2	1	2	86 animations 2 664 enfants	5	77	12	100%
Animations scolaires sur le tri, le réemploi, le gaspillage alimentaire et le compostage	fournis aux ECPI	Ateliers de sensibilisation à la pratique du compostage	Expositions en prêt : tri, compostage	Exposition sur la prévention créée en 2024	Jeux en prêt	Animations Modernisées auprès des collèges, services jeunesse et centres de loisirs	Visites de déchèteries pour 96 enfants	Visites du CTD pour 436 visiteurs	Conventions en 2024 avec acteurs du réemploi pour intervenir en déchèteries	Marchés publics signés avec des considérations sociales ou/et environnementales

CHAP. 2 BIS ● LES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2024

MARCHÉS INFÉRIEURS A 40 000 € HT					
N° DE MARCHÉ	OBJET	NOTIFICATION	MONTANT EN € HT	ATTRIBUTAIRES	DÉPARTEMENT
2024.08	étude de faisabilité de la réhabilitation de l'éco-centre du siredom situé sur la commune de BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	12-juil.-24	35 116,25 € HT	BE MACO	89 + 71
2024.09	l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique au siège du SIREDOM (91)	17/05/2024	39 500 € HT (tranche ferme)	FLUIDES INGENIERIE	89
2024.13	mission cps (saclas)	17/09/2024	1 350 € HT	BTP CONSULTANTS	78
2024.18	missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le cadre de travaux d'installation d'alarmes anti-intrusion, d'enregistreurs et de caméras de vidéoprotection pour répondre au besoin du SIREDOM niveau d'opération : catégorie 3	19/11/2024	TF : 3 250 € HT TO 1 et 2 : 9100€HT	BTP CONSULTANTS	78
MARCHÉS DE 40 000 A 90 000€ HT					
N° DE MARCHÉ	OBJET	NOTIFICATION	MONTANT EN € HT	ATTRIBUTAIRES	DÉPARTEMENT
2024.07/1	animations scolaires sur le tri, le recyclage, le remploi, le gaspillage alimentaire et le compostage et les biodéchets, et les prestations annexes pour répondre au besoin du siredom : lot 1 : animations scolaires sur le gaspillage alimentaire	21-juin-24	Montant maxi sur toute la durée : 52 000 € HT "	OZE	91
2024.07/2	animations scolaires sur le tri, le recyclage, le remploi, le gaspillage alimentaire et le compostage et les biodéchets, et les prestations annexes pour répondre au besoin du siredom lot 2 : animations scolaires sur le compostage et les biodéchets	21-juin-24	Montant maxi sur toute la durée : 52 000 € HT	OZE	91
2024.07/3	animations scolaires sur le tri, le recyclage, le remploi, le gaspillage alimentaire et le compostage et les biodéchets, et les prestations annexes pour répondre au besoin du SIREDOM lot 3 : animations scolaires sur le tri, le recyclage et le réemploi	21-juin-24	"Montant maxi sur toute la durée : 52 000 € HT	OZE	91
2024.12	fourniture, livraison et installation de conteneurs de stockage des déchets dangereux et d'abris avec bac de rétention pour les besoins des éco-centres du SIREDOM	12-juil.-24	*70 070 € HT (DPGF+PSEI)	AGEC	64
2024.23	travaux de bardage et de couverture du local déchets diffus spécifiques (dds) et déchets d'équipement électrique et électronique (deee) de MILLY-LA-FORÊT (91)	19-nov.-24	73 967 € HT	TPS	91
MARCHÉS ENTRE 90 000€ HT ET 221 000€ HT (FOURNITURES ET SERVICES)					
N° DE MARCHÉ	OBJET	NOTIFICATION	MONTANT EN € HT	ATTRIBUTAIRES	DÉPARTEMENT
2024.02	accord cadre pour l'impression et la livraison de supports de communication du syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM)	10-avr.-24	220 000 € ht sur toute la durée du marché	NORD'IMPRIM	59
2024.04/1	contrôles périodiques icpe lot 1 : incendie	30-avr.-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée = 16 000 € ht	PROTECT SECURITE	92
2024.04/2	contrôles périodiques icpe lot 2 : électricité	30-avr.-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée = 4 000 € ht	APAVE	92
2024.04/3	contrôles périodiques icpe lot 3 : disjoncteurs	7-mai-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée = 4 000 € ht	RAMONETOU	53
2024.04/4	contrôles périodiques icpe lot 4 : analyse eaux	7-mai-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée = 4 000 € ht	ABIOLAB	38
2024.04/5	contrôles périodiques icpe lot 5 : pompes de relevage	13-mai-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée = 4 000 € ht	TERRIDEAL	94
2024.04/6	contrôles périodiques icpe lot 6 : conformité acoustique	30-avr.-24	prix mixtes forfait + bons de commande avec montant maxi sur toute la durée : 4 000 € ht	VERITAS	95
2024.05	Fourniture et livraison de composteurs et de bioseaux en plastique sur le territoire du SIREDOM et ses prestations annexes	9-avr.-24	150 000 € ht sur toute la durée du marché	SULO	92
MARCHÉS ENTRE 90 000€ HT ET 5 538 000€ HT (TRAVAUX)					
N° DE MARCHÉ	OBJET	NOTIFICATION	MONTANT EN € HT	ATTRIBUTAIRES	DÉPARTEMENT
2024.11	Travaux (y compris fournitures) d'installation d'alarmes anti intrusion, d'enregistreurs et de caméras de vidéoprotection pour les besoins du SIREDOM et ses prestations annexes	16-oct.-24	DPGF (TF et TO + PSE) : 509 765€HT + partie à bons de commande avec maxi de 120 000€ HT sur toute la durée du marché	VERSPECTIVE	91
2024.16	Travaux de réhabilitation de l'éco-centre de VIGNEUX-SUR-SEINE pour les besoins du SIREDOM et ses prestations annexes - 7 lots	25-nov.-24	LOT 1 : 561 907,52 € HT LOT 2 : 213 817,62 € HT LOT 3 : 29 418,30 € HT LOT 5 : 32 746 € HT LOT 6 : 17 654,40 € HT LOT 7 : 394 350 € HT"	LOT 1 : JEAN LEFEBVRE LOT 2 : PORTIER LOT 3 : CITEOS LOT 4 : Infructueux LOT 5 : BOURDONCLE LOT 6 : PIERRE ANTOINE PAYSAGISTE LOT 7 : LUTECE	JEAN LEFEBVRE : 91 PORTIER : 94 CITEOS : 91 BOURDONCLE : 12 PAP : 91 LUTECE : 77
MARCHÉS > 221 000€ HT (FOURNITURES ET SERVICES)					
N° DE MARCHÉ	OBJET	NOTIFICATION	MONTANT EN € HT	ATTRIBUTAIRES	DÉPARTEMENT
2023.14/1	accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts pour les besoins du SIREDOM et ses prestations annexes - lot 1 reserve	13-févr.-24	prix mixtes avec maximum sur la partie à bons de commande de 260 000 € ht sur toute la durée	groupement études et chantiers idf / conciergerie d'hercule	93 + 91
2023.14/2	accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts pour les besoins du SIREDOM et ses prestations annexes - lot 2	13-févr.-24	prix mixtes avec maximum sur la partie à bons de commande de 260 000 € ht sur toute la durée	pierre antoine paysagiste	91
2024.01	accord-cadre relatif à la collecte, au transport et au déchargement des flux de déchets réceptionnés en bennes et en bornes d'apport volontaire pour les besoins du SIREDOM lot 1 : bav	16-avr.-24	montant maximum de 860 000 € ht sur toute la durée du marché	ourry	77
2024.01/2	accord-cadre relatif à la collecte, au transport et au déchargement des flux de déchets réceptionnés en bennes et en bornes d'apport volontaire pour les besoins du SIREDOM lot 2 : bennes	8-avr.-24	montant maximum de 20 000 000 € ht sur toute la durée du marché	semaer	91
2024.06	collecte des déchets ménagers en points d'apport volontaire et ses prestations annexes	30-mai-24	montant maximum sur toute la durée : 8 128 000 € ht	semaer	91
2024.14	fournitures et livraison de titres restaurant et de bons cadeaux (dématérialisés) pour les besoins du SIREDOM - 2 lots	16-oct.-24	lot 1 : 1 300 000 € ht (maxi sur la durée du marché) lot 2 : 120 000 € ht (maxi sur la durée du marché)	swile	34

CHAP. 3 ● LA COLLECTE DES DÉCHETS / ORGANISATION

En 2024, le SiREDOM a assuré la collecte des déchets en porte-à-porte pour 31 communes.

Jusqu'à fin mai 2024, le Syndicat est également en charge de la collecte des bornes et plateformes d'apport volontaire sur l'ensemble de son territoire.

3.1 ● PRÉCOLLECTE

SUR LE TERRITOIRE À COMPÉTENCE COLLECTE :

Bac de tri sélectif (bac jaune) : Fourni gratuitement une seule fois, à chaque habitant.

Bacs pour les OMR et les déchets végétaux fournis par les habitants.

Acquisition de composteurs : possible en contactant leurs intercommunalités et sous réserve de suivre un atelier de sensibilisation.

Redevance Spéciale : Bacs fournis par le SiREDOM et financés par les professionnels dans le cadre de ce contrat.

► Tarifs des bacs de collecte sélectives



Volume en litres	120	240	360	660
Tarifs en € TTC	24,60 €	33,48€	58,08€	143,40€

SUR LE TERRITOIRE À COMPÉTENCE TRAITEMENT :

Le SiREDOM collecte certaines bornes d'apport volontaire aériennes ou enterrées pour les emballages/papiers et le verre. Des sondes ont été installées sur certaines bornes permettant de suivre leur taux de remplissage.

3.2 ● POPULATION DESSERVIE ET TAUX DE VARIATION ANNUEL

Le taux de variation de la population des ménages est de -9,15% (impact sortie arpajonnais).

Le taux de variation des bénéficiaires n'étant pas des ménages est de +14,92 % (impact du travail sur la redevance spéciale)

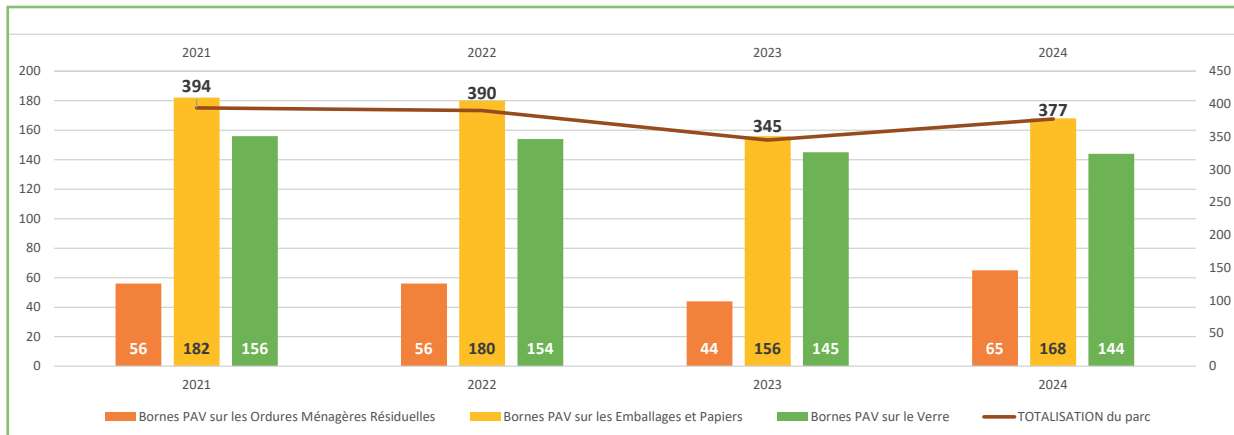
	COLLECTE EN PORTE-À-PORTE (PAP)	COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)
Année	2024	377 POINTS
Ménages	57 598 HABITANTS DESSERVIS	57 598 HABITANTS DESSERVIS
Bénéficiaires n'étant pas des ménages	40 BÉNÉFICIAIRES DESSERVIS	
Année	2023	345 POINTS
Ménages	63 402 HABITANTS DESSERVIS	63 402 HABITANTS DESSERVIS
Bénéficiaires n'étant pas des ménages	35 BÉNÉFICIAIRES DESSERVIS	

Recette en provenance des bénéficiaires n'étant pas des ménages et payant la redevance spéciale sur les ordures ménagères (RSOM) : **325 069 €** pour 40 bénéficiaires (contre 337 464 en 2023).

3.3 ● ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES LIÉS À LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

◆ COLLECTE

► Évolution du parc sur le périmètre de la compétence collecte



► Flux de déchets

		ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE
CONTENANTS	Nombre de contenants disponibles	65	168	144
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 886	1 pour 343	1 pour 400
	Tonnage collecté	1 020 t	411 t	1 602 t
	Ratio quantité par contenant et par semaine	302 Kg.	47 Kg.	214 Kg.

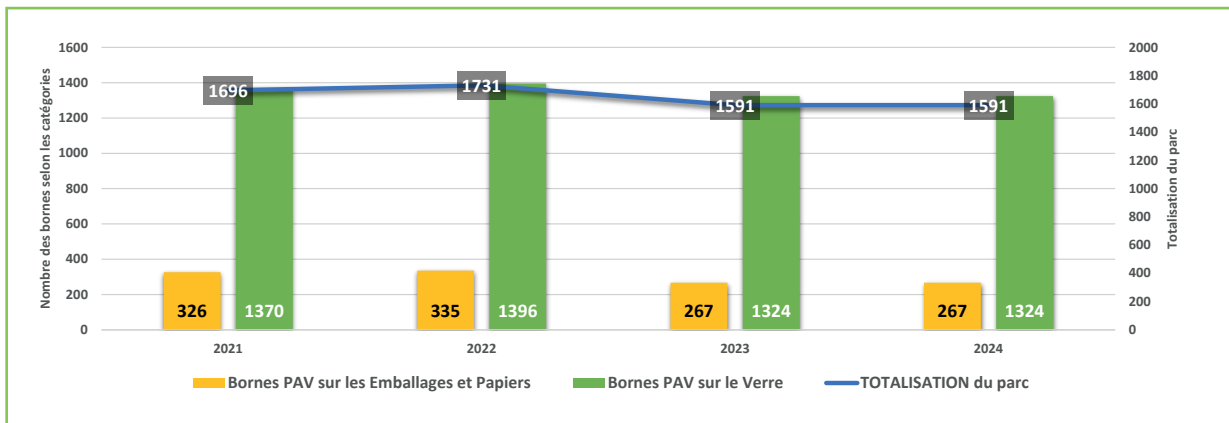
Les bornes pour les Ordures Ménagères Résiduelles sont implantées au pied de certaines résidences ou dans les hypercentres. Le verre est collecté uniquement en apport volontaire.

Le SiREDOM assure l'entretien des bornes et le nettoyage des dépôts autour des points d'apport volontaire.



◆ COMPÉTENCE TRAITEMENT

► Évolution du parc des bornes sur le périmètre de la compétence traitement



ATTENTION !! Les tonnages ont été collectés du 1^{er} janvier au 31 mai 2024, avant la reprise du service par les intercommunalités. Au 1^{er} juin 2024, le SiREDOM a rétrocédé aux EPCI les bornes d'apport volontaire.

		ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE	Cœur Essonne Agglomération et la CA de l'Etampois Sud Essonne assurent la collecte et la gestion des bornes d'apport volontaire «Emballages/ papiers» de leur territoire. La population des deux EPCI n'est pas prise en compte pour le calcul du ratio.
CONTENANTS	Nombre de contenants disponibles		267	1 324	
	Ratio du nombre de contenants par habitant		1 pour 2376	1 pour 656	
	Tonnage collecté		648 t	4 566 t	
	Ratio quantité par contenant et par semaine		110 kg.	157 kg.	

CALCUL EFFECTUÉ SUR LA BASE DE 22 SEMAINES DE COLLECTE.

Un patrouilleur, pour chacun des prestataires, a pour mission de contrôler l'ensemble des points d'apport volontaire du territoire et de collecter les déchets recyclables déposés autour des bornes.

Le SiREDOM a, en complément, un marché avec un prestataire pour intervenir 2 fois par semaine sur certains points critiques du territoire.

3.4 ● ORGANISATION DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE, POUR LA COLLECTE SÉPARÉE ET LA COLLECTE RÉSIDUELLE

Le SiREDOM collecte en porte-à-porte les Ordures Ménagères Résiduelles, les emballages/papiers, les déchets végétaux et les encombrants. Les encombrants sont collectés sur rendez-vous par la Recyclerie du Gâtinais. Des agents du SiREDOM interviennent quotidiennement pour sensibiliser les habitants aux problématiques impactant le service de collecte et livrent les bacs dédiés au tri des emballages/papiers aux usagers.

► La collecte en porte-à-porte

La collecte des déchets en porte à porte s'effectue selon le règlement de collecte des ordures ménagères et assimilés qui vise à garantir un service public de qualité et à sensibiliser les citoyens à réduire et valoriser leurs déchets.







3.4.1 > SPÉCIFICATION DE LA COLLECTE

► Types de déchets collectés en porte-à-porte.

		ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	EMBALLAGES ET PAPIERS	DÉCHETS VÉGÉTAUX	ENCOMBRANTS*
CONTENANTS	Population desservie	57 598	57 598	57 598	
	Tonnages annuels	10 637 t	3 060 t	4 712 t	41 t
	Distances parcourues pour la collecte (km)	185 679 km/an	129 319 km/an	39 265 km/an	6 773 km/an
	Couleur du bac concerné	GRIS	JAUNE	GRENAT	Pas de bac : Enlèvement sur RDV
Nombre de bacs distribués au cours de l'année		13	661		

Les habitants peuvent bénéficier de collectes à la demande pour leurs encombrants moyennant le règlement de 43,46 € par enlèvement dans la limite de 2m³. Elle est gratuite une fois dans l'année pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées.

3.4.2 > SUIVI DU NOMBRE DE BACS LIVRÉS

Exercice					TOTAL
2023	546	36	337	48	1113
2024	403	14	237	20	674

Le SIREDOM assure la fourniture et la livraison des bacs liés à la collecte sélective des emballages et papiers. Cette prestation est effectuée en régie.

3.5 ● FRÉQUENCE DE LA COLLECTE

► Pour la collecte en porte-à-porte

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	Hypercentre de Dourdan	C3
	Hypercentre de Limours - Saint-Chéron et Briis-sous-Forges	C2
	Certains collectifs : Dourdan - Limours - Saint-Chéron et Briis-sous-Forges	C2
	Reste du territoire	C1
Emballages et papiers	Territoire	C1
Déchets végétaux	Territoire	C0,5 de mars à novembre
Encombrants	Territoire	sur RDV

► Pour la collecte en apport volontaire.

La collecte est effectuée selon un planning défini et complété si besoin, en fonction du taux de remplissage des bornes, relevé par les sondes.

3.6 ● FOCUS SUR LES DÉCHÈTERIES

3.6.1 > CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ, DÉCHETS ACCEPTÉS, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Ce réseau de proximité au service des usagers est ouvert gratuitement aux particuliers qui résident sur une commune du territoire du syndicat, sous réserve d'entrée avec un badge. Les déchèteries accueillent également les acteurs économiques exerçant sur le territoire. Dans ce cas, l'accès est payant. Le réseau a pour vocation de recueillir les déchets dits occasionnels afin de les valoriser ou les traiter dans les conditions assurant la préservation de l'environnement.

Les conditions d'accès : Le badge est obligatoire pour accéder à l'ensemble des écocentres du réseau.

Les déchets acceptés :

DANS LES BENNES : métaux, gravats, déchets végétaux, cartons, enfouissables, valorisables, meubles. DEA, articles de bricolage, jouets...

DANS LES CONTAINEURS : verre, emballages et papiers, huiles de vidange, textiles, radiographies, articles de sport et loisirs, articles de bricolage et de jardinage thermiques.

DANS LE LOCAL DEEE : gros électroménager, écrans, informatique, téléphonie, jouets, bricolage, lampes.

DANS LE LOCAL DDS : piles, batteries, consommables informatiques, solvants, peintures et vernis, colle et graisses, acides et bases, aérosols toxiques, produits phytosanitaires, bidons, huiles minérales, chlorate et nitrates, radiographies, produits non identifiés.

AUTRES DÉCHETS : pneus véhicules légers non jantés et le plâtre.

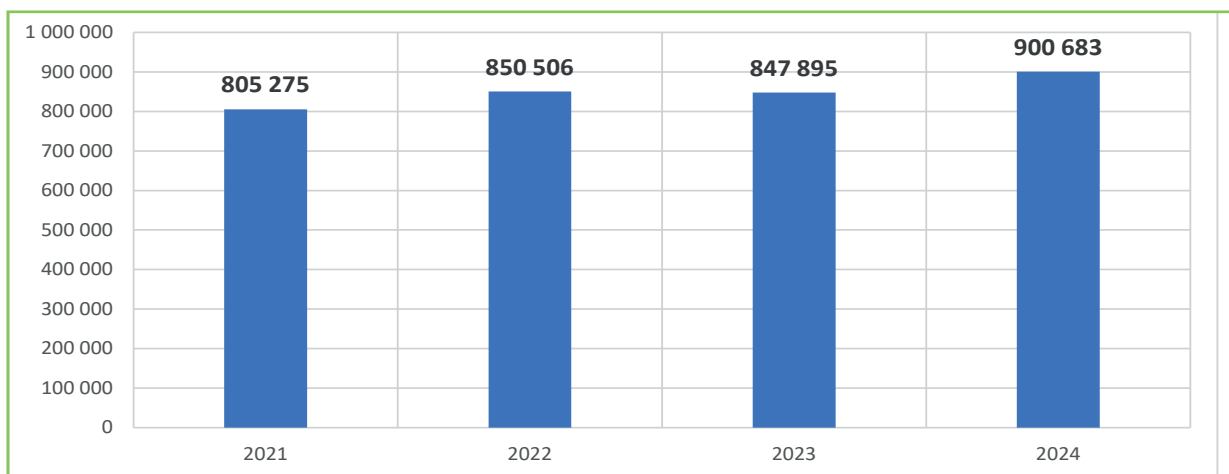
HORAIRES DES ÉCOCENTRES			
HORAIRES D'ÉTÉ DU 1 ^{ER} AVRIL AU 14 OCTOBRE Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h-17h45 Dimanches et jours fériés : 9h-12h	HORAIRES D'HIVER DU 15 OCTOBRE AU 31 MARS Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h-16h45 Dimanches et jours fériés : 9h-12h	HORAIRES SPÉCIFIQUES	
		MOIGNY-SUR-ÉCOLE	du mardi au dimanche de 9h à 12h, fermé lundi et jours fériés
		NOISY-SUR-ÉCOLE	mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h à 16h45, samedi de 9h à 12h00 et de 13h00 à 16h45, dimanche et jours fériés 09h00 à 12h00, fermé le lundi - mardi - jeudi et vendredi

Toutes les déchèteries sont fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

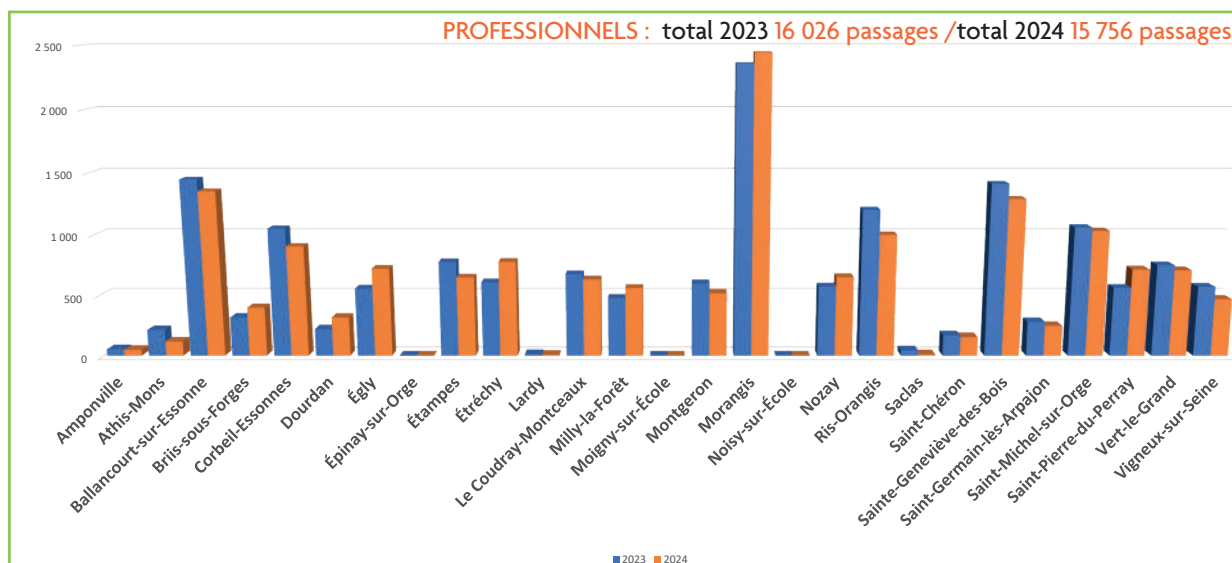
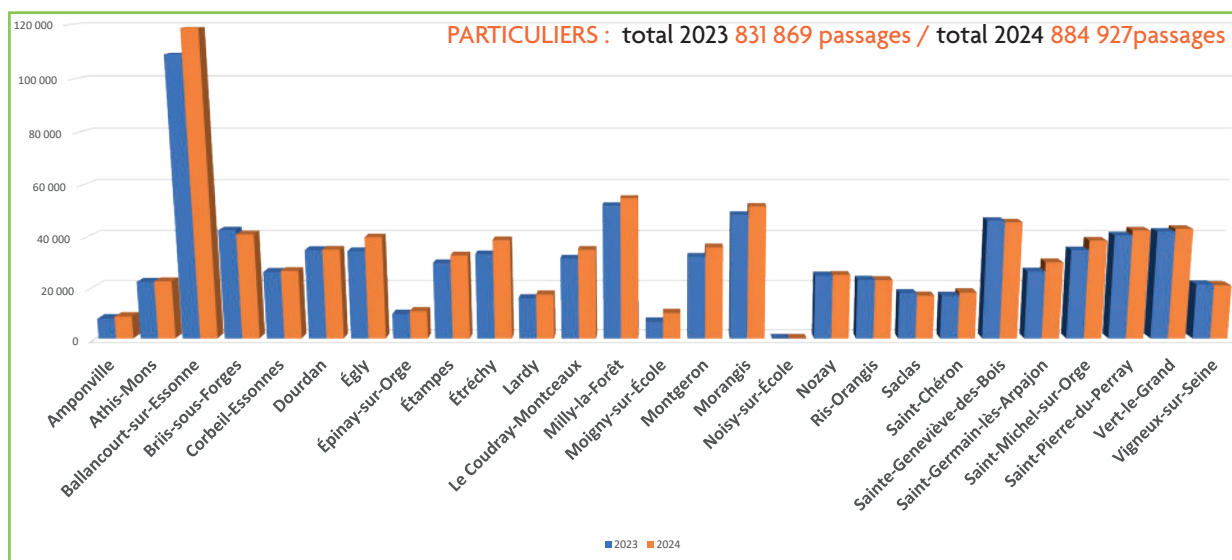
Retrouvez les jours de fermeture de chaque déchèterie sur le site internet : www.siredom.com

3.6.2 > FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

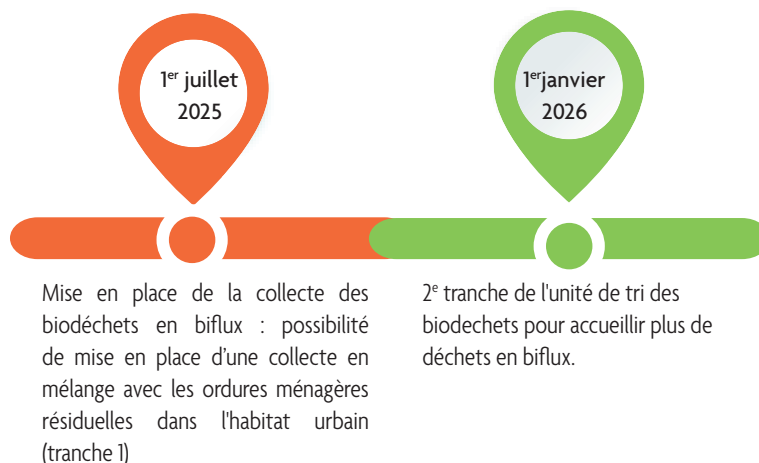
► évolution de la fréquentation depuis 2021.



► Évolution de la fréquentation des usagers selon les écocentres.



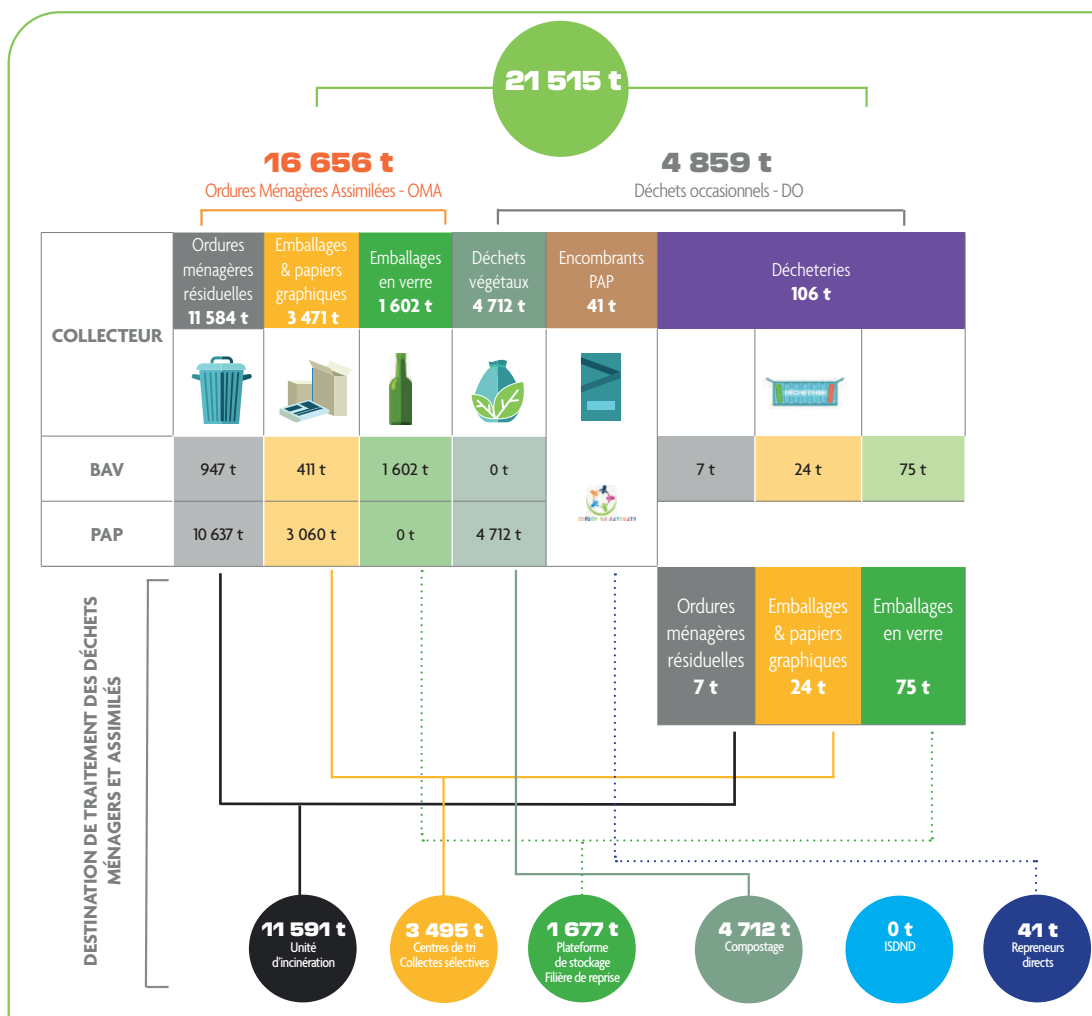
3.7 ● ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE



CHAP. 4 ● LA COLLECTE DES DÉCHETS / BILAN

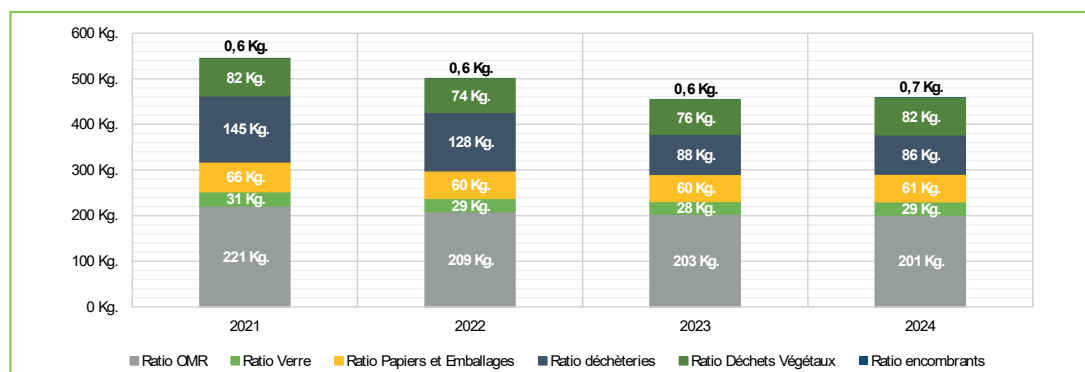
Une fois l'organisation de la collecte présentée, il est utile de pouvoir faire le lien avec le résultat de la collecte, son bilan, à la fois sur le plan quantitatif et de manière qualitative.

● SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE COLLECTE (4EPCI)

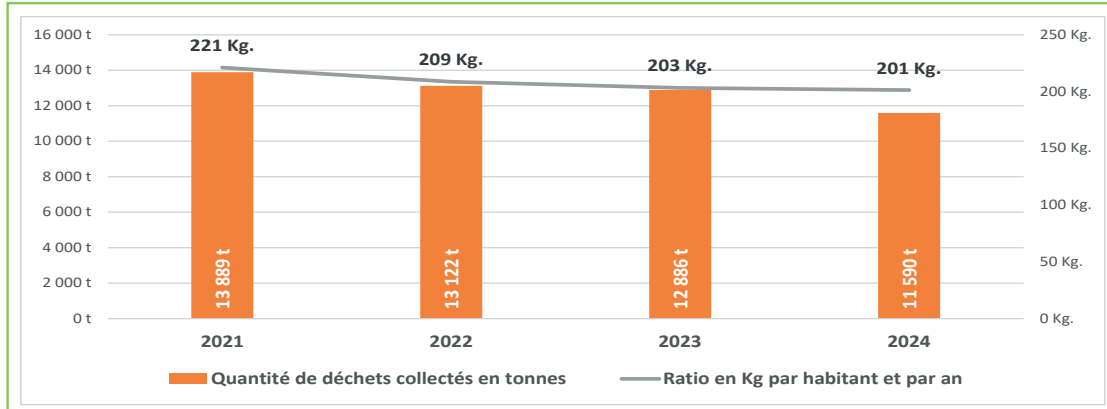


4.0 ● Synoptique de la collecte

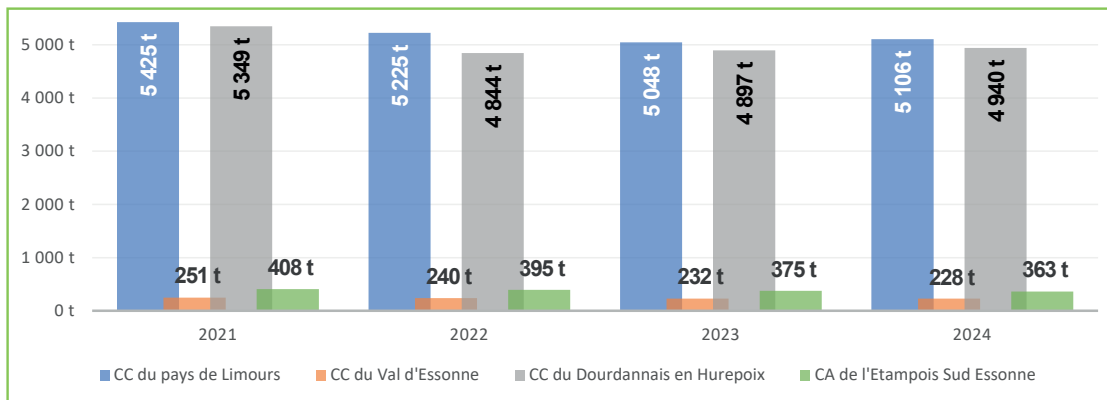
Évolution du ratio de collecte tous flux (hors gravats) exprimé en Kg/hab./an



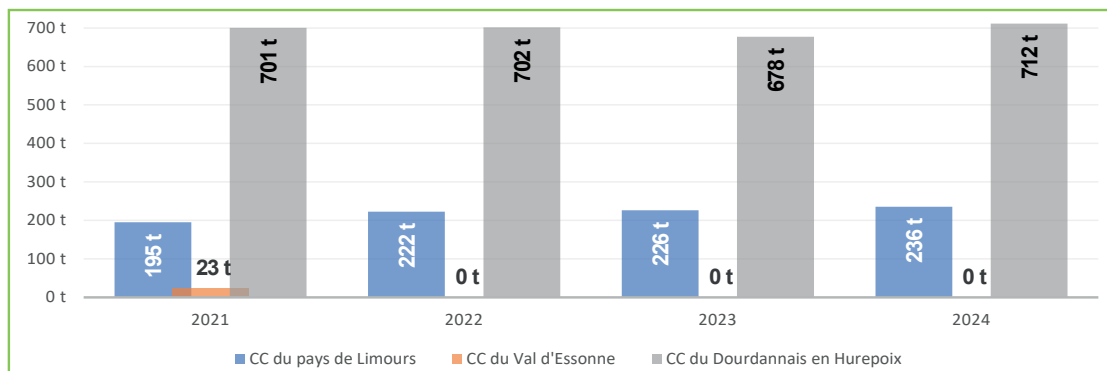
4.1 COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DE LA CARTE COLLECTE



► Répartition des tonnages collectés en porte-à-porte pour les adhérents de la carte collecte
A noter que les tonnages issus des déchèteries ne sont pas pris en compte dans les calculs.







► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire pour les adhérents de la carte collecte



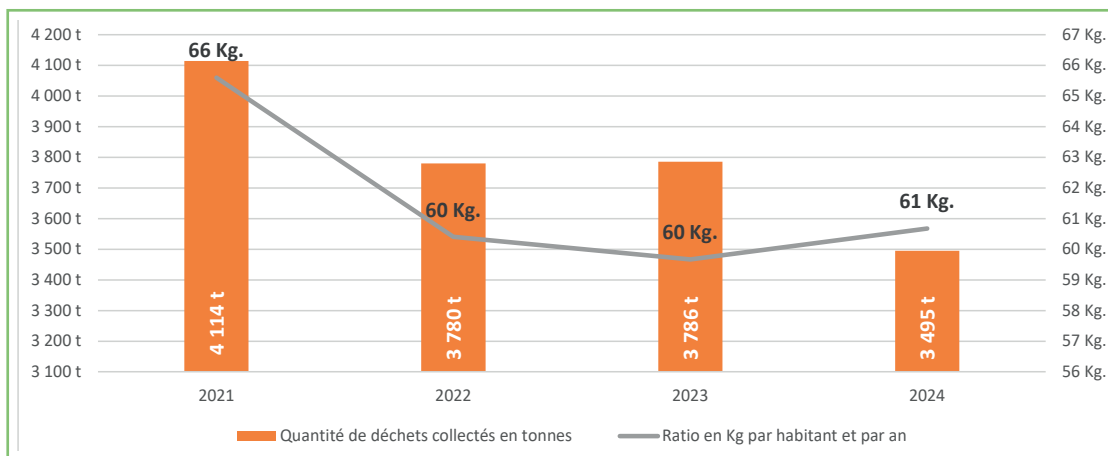
Les tonnages de la CC de l'Etampois Sud Essonne sont de 0t depuis 2021

► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire sur les déchèteries

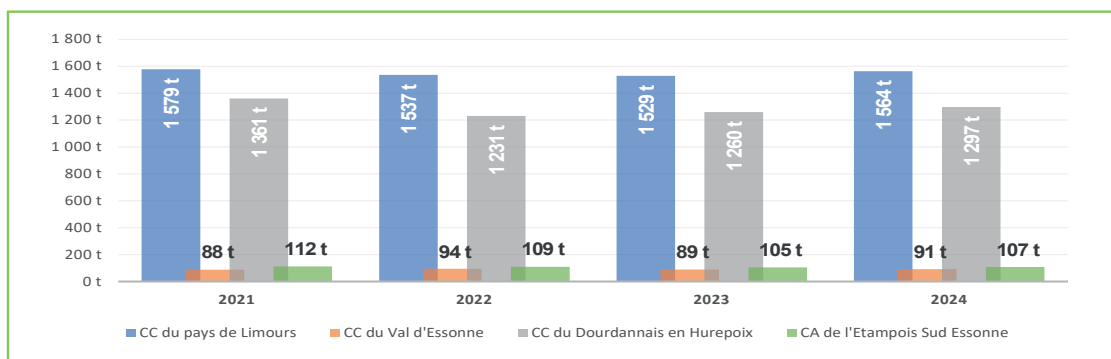
EXERCICE					TOTAL
2023	1,73 t	0,00 t	3,88 t	0,00 t	5,60 t
2024	3,79 t	0,00 t	2,96 t	0,00 t	6,75 t

4.2 ● DÉCHETS COLLECTÉS EN COLLECTE SÉPARÉE (hors déchèterie)

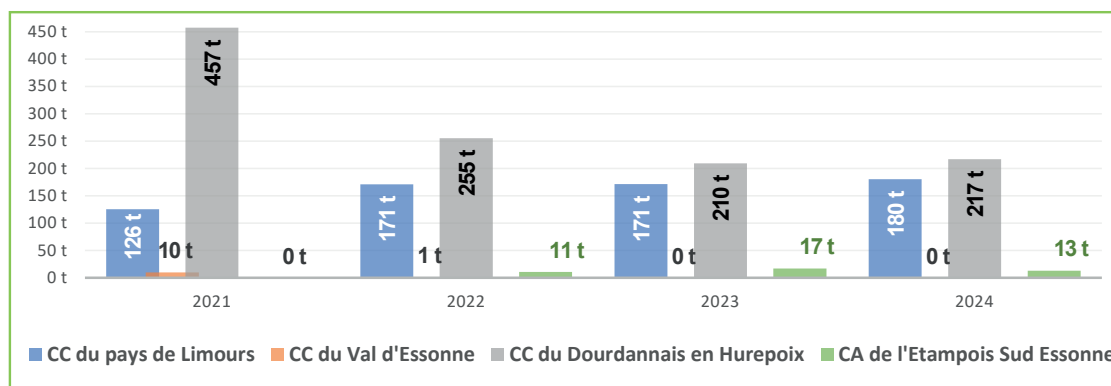
1 Les papiers et emballages (hors verre) de la carte collecte



► Répartition des tonnages collectés en porte-à-porte pour les adhérents de la carte collecte



► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire pour les adhérents de la carte collecte



► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire pour les adhérents de la carte traitement

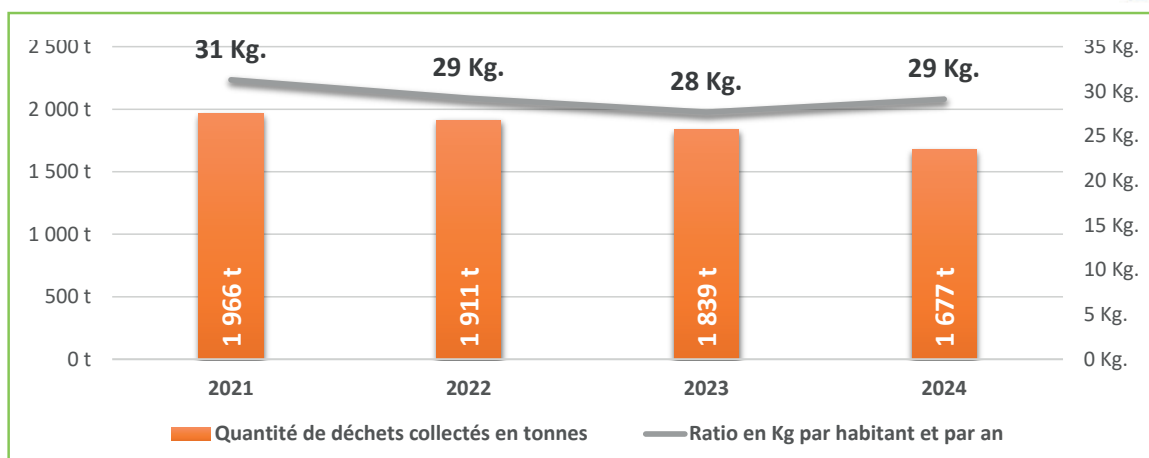
EXERCICE	PARIS SACLAY	COEUR ESSONNE	Grand Orly Seine Bièvre	VAL D'YERRES VAL DE SEINE	Grand Paris Sud	VAL ESSONNE	Inter Julne et Renarde	AGGLOMERATION Elampou	sedre	SIRTOM	SMICTOM	TOTAL
2023	28 t	0 t	57 t	24 t	73 t	896 t	57 t	0 t	127 t	290 t	27 t	1 578 t
2024	11 t	0 t	22 t	12 t	32 t	354 t	0 t	0 t	51 t	123 t	13 t	617 t

► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire sur les déchèteries

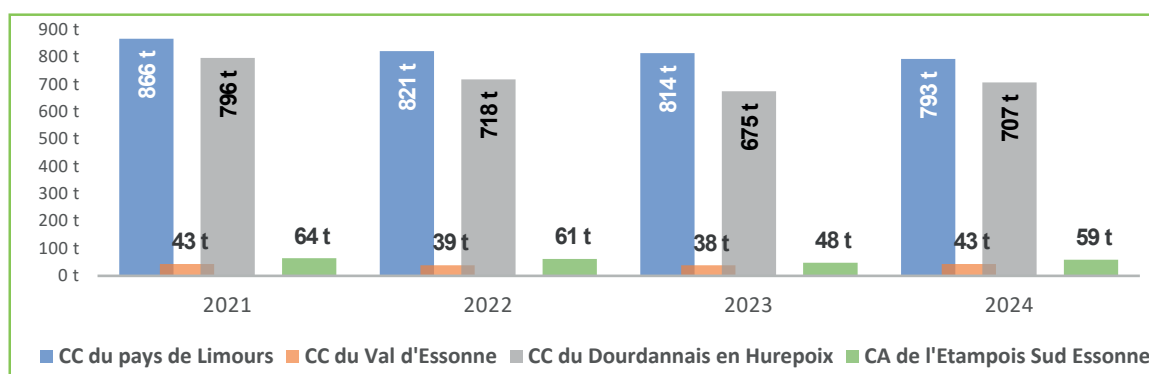
EXERCICE	PARIS SACLAY	VAL D'YERRES VAL DE SEINE	COEUR ESSONNE	Inter Julne	AGGLOMERATION Elampou	PARIS SACLAY	COEUR ESSONNE	Grand Orly Seine Bièvre	VAL D'YERRES VAL DE SEINE	Grand Paris Sud	VAL ESSONNE	Inter Julne	AGGLOMERATION Elampou	sedre	SIRTOM	SMICTOM	TOTAL
2023	16 t	0 t	18 t	0 t	0 t	9 t	37 t	32 t	30 t	49 t	56 t	1 t	3 t	8 t	6 t	0 t	265 t
2024	11 t	0 t	13 t	0 t	0 t	4 t	32 t	36 t	31 t	40 t	59 t	4 t	3 t	12 t	8 t	0 t	254 t



2 Le verre de la carte collecte



► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire pour les adhérents de la carte collecte



► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire pour les adhérents de la carte traitement

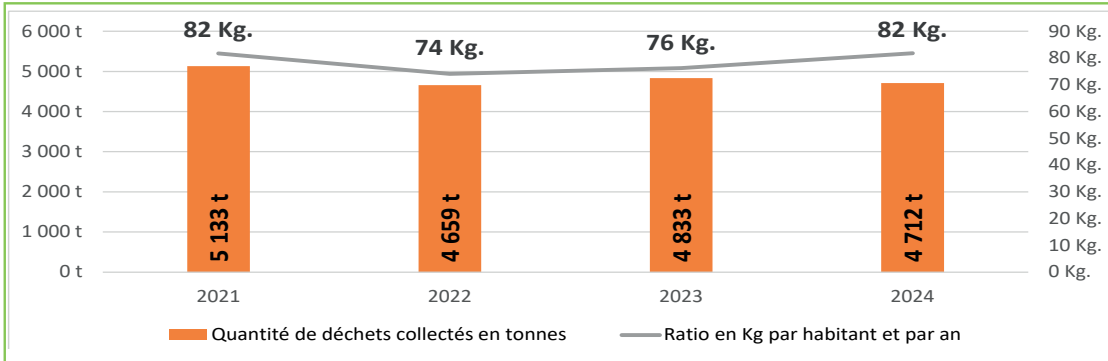
EXERCICE	PARIS SACLAY	COEUR ESSONNE	Grand Orlyseine Clievre	VAL D'YVERRES VAL DE SEINE	Grand Paris Sud	Val d'Essonne	Intercommunalité de la Région de Paris	Agglo Etampois	sedre	SIRTOM	SMICTOM	TOTAL
2023	230 t	3 929 t	110 t	59 t	1 637 t	1 368 t	295 t	390 t	681 t	950 t	138 t	9 788 t
2024	97 t	3 906 t	54 t	22 t	1 002 t	1 295 t	0 t	385 t	666 t	927 t	122 t	8 477 t

Cette partie est réalisée jusqu'à fin juin 2024 comme une prestation pour les EPCI.

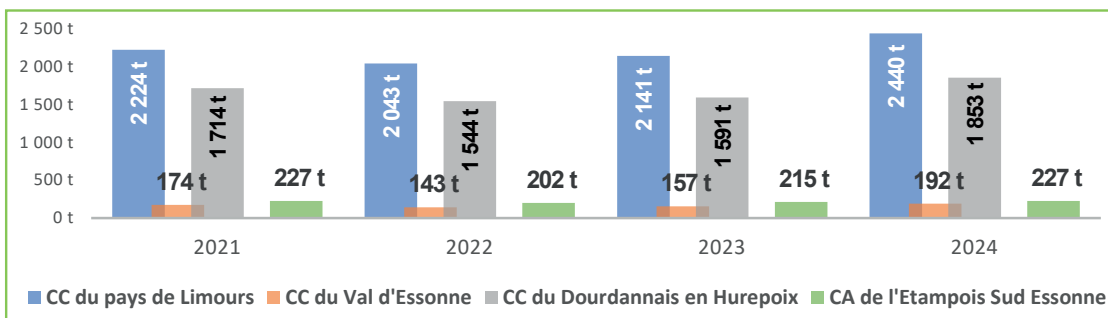
► Répartition des tonnages collectés en apport volontaire sur les déchèteries

EXERCICE	Paris Saclay	Val d'Essonne	CC d'Orly	Grand Paris Sud	PARIS SACLAY	COEUR ESSONNE	Grand Orlyseine Clievre	VAL D'YVERRES VAL DE SEINE	Grand Paris Sud	Val d'Essonne	Intercommunalité de la Région de Paris	sedre	SIRTOM	SMICTOM	TOTAL	
2023	35 t	0,00 t	50 t	0,00 t	11 t	61 t	19 t	17 t	54 t	81 t	15 t	14 t	37 t	48 t	0,00 t	436 t
2024	36 t	0,00 t	40 t	0,00 t	13 t	71 t	21 t	20 t	68 t	93 t	21 t	14 t	38 t	42 t		473 t

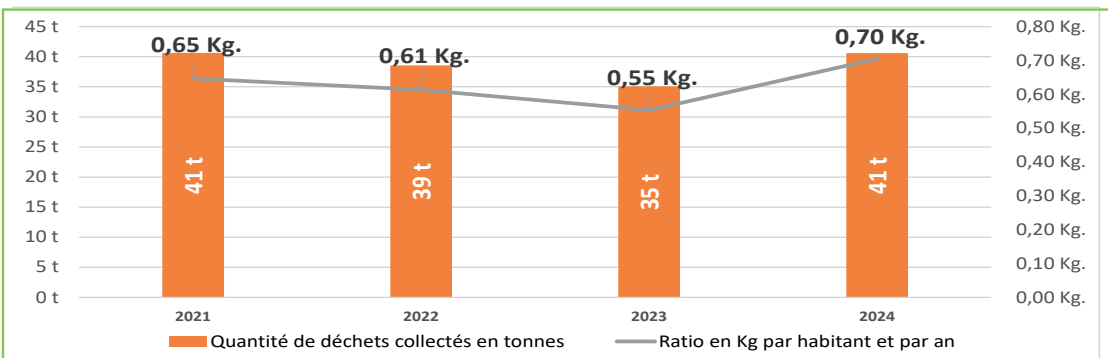
3 Les déchets végétaux de la carte collecte



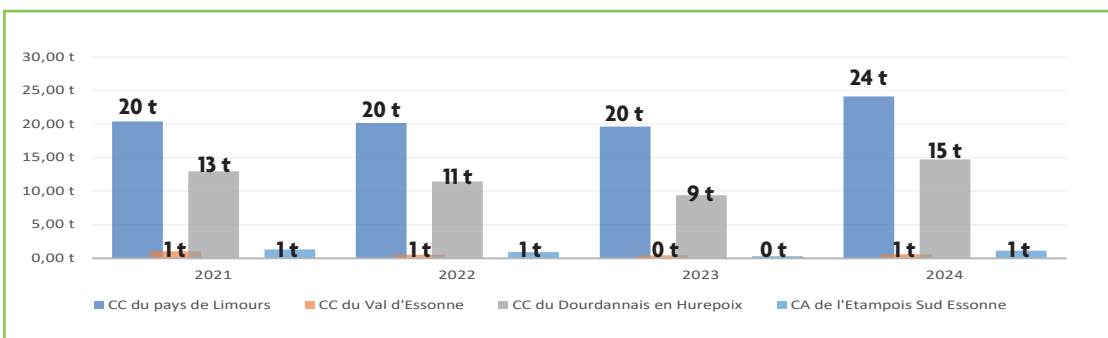
► Répartition des tonnages collectés en porte-à-porte pour les adhérents de la carte collecte



4 Les encombrants de la carte collecte



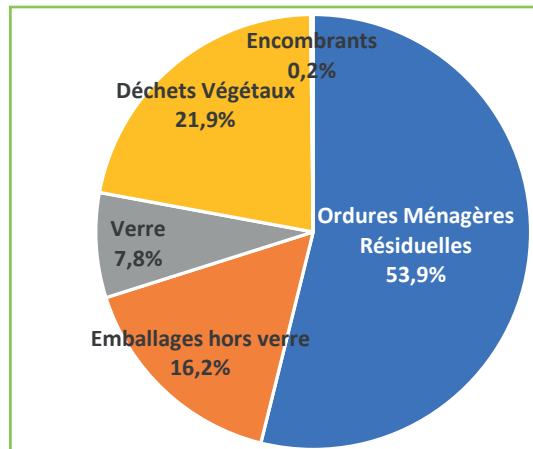
► Répartition des tonnages collectés pour les adhérents de la carte collecte



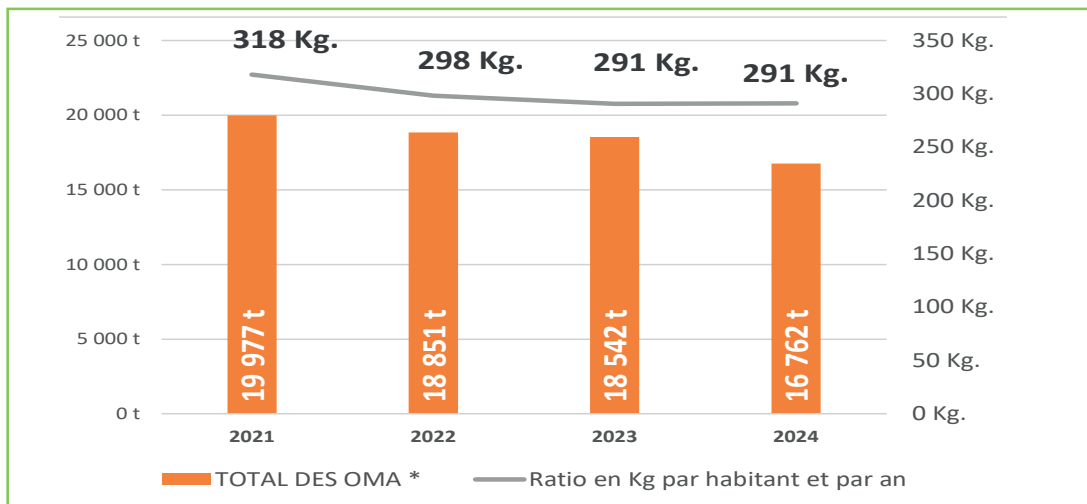
5 Les OMA de la carte collecte

► Évolution des tonnages

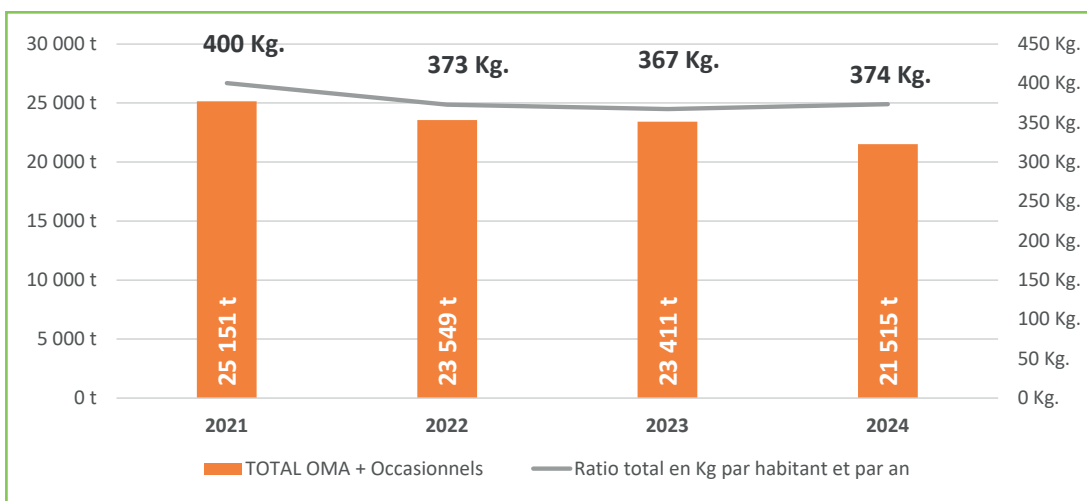
La Totalisation des OMA regroupe les Ordures Ménagères Résiduelles, les emballages hors verre et les emballages en verre. Les déchets végétaux sont ajoutés dans la seconde totalisation car il s'agit de déchets occasionnels.



► Évolution des tonnages et ratios sur les OMA de la carte collecte




















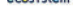


► Évolution des tonnages et ratios sur les OMA + Occasionnels

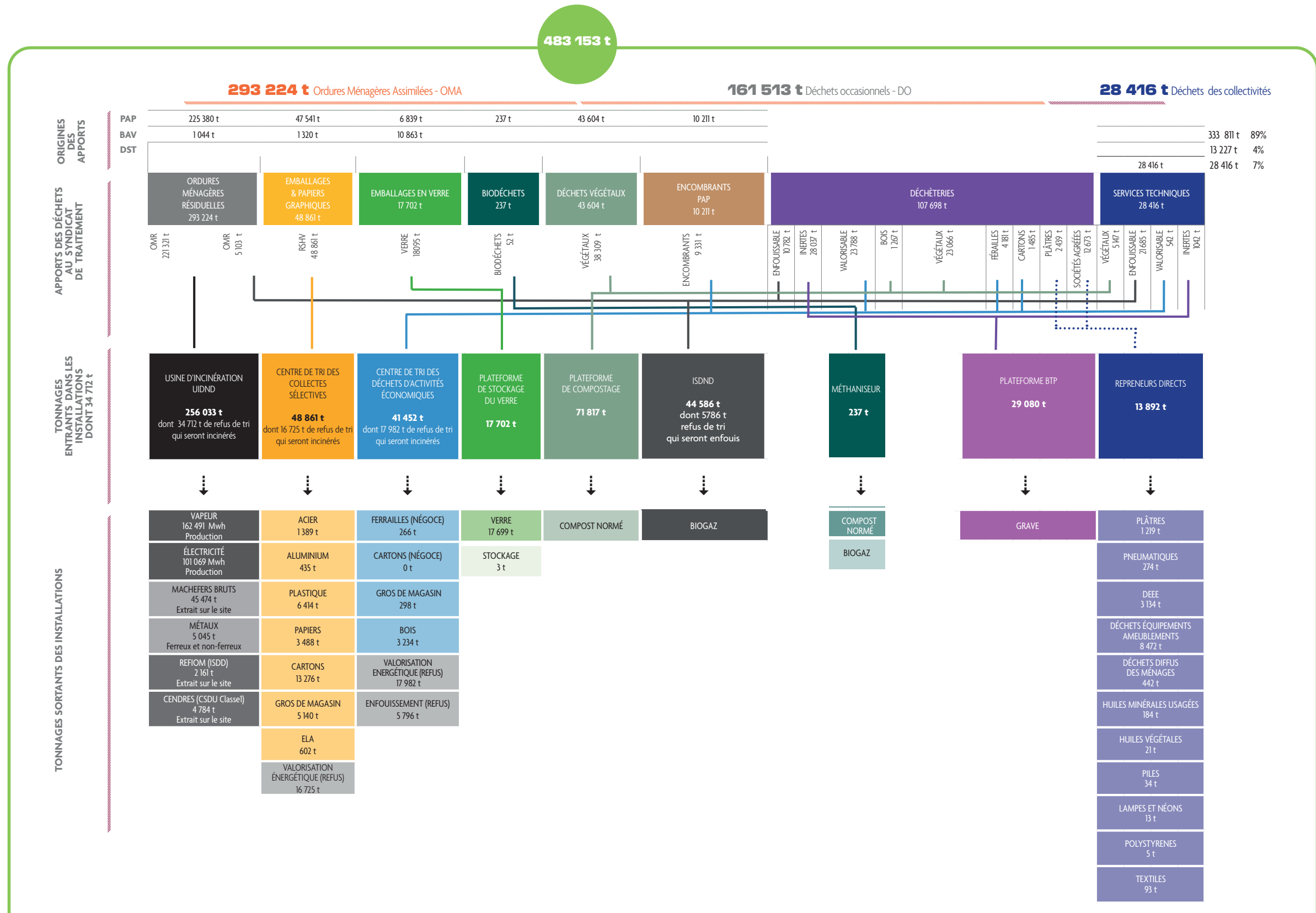


CHAP. 5 ● LE TRAITEMENT DES DÉCHETS / ORGANISATION

DÉCHETS CONCERNÉS

Unité de traitement	Mode de Valorisation	DÉCHETS CONCERNÉS																				
		Ordures Ménagères Résiduelles	Biodéchets	Recyclables Secs Hors Verre	Déchets Végétaux	Encombrants	Déchets des Services Techniques	Valorisable	Enfouissable	Gravats et Inertes	Bois	Ferrailles Massives	Déchets d'Equipements électriques et électroniques (DEEE)	Déchets Diffus Spécifiques	Plâtres	Pneumatiques avec ou sans jantes	Déchets d'Element d'Amueblement (DEA)	Huiles Usagées - Minérales	Huiles usagées - Végétales	Piles	Lampes et Néons	
 Serivel	Centre de tri des collectes sélectives Vert le Grand / CITD / SERIVEL / Valorisation			✓																		
 Semaval	Centre de tri des DAE Vert le Grand / SEMAVAL / Valorisation					✓	✓	✓		✓	✓				✓	✓						
 Semavert	Plateforme de compostage Vert le Grand / SEMAVERT / Valorisation				✓																	
 Compost	Plateforme de Compostage Moigny-sur-Ecole / Compost du Gatinais / Valorisation				✓																	
 Semavert	Plateforme de compostage Boissy-le-Sec / Compost Sud Essonne / Valorisation				✓																	
 Semavert	Plateforme de compostage Saclay / Compomar / Valorisation				✓																	
 Semavert	Unité de Méthanisation Vert le Grand / SEMAVERT / Valorisation		✓																			
 Serivel	Centre des Terres Polluées Vert le Grand / Biogénie / Valorisation						✓															
 Semavert	Plateforme des déchets du BTP Vert le Grand / SEMATERRE / Valorisation								✓													
 Serivel	Unité de Valorisation énergétique Vert le Grand / CITD / SERIVEL / Valorisation	✓																				
 Semavert	Centre de Stockage des Déchets Ultimes Vert-le-Grand / SEMAVERT / Stockage	✓					✓	✓	✓	✓												
 Ecolagic	Démantèlement et Recyclage ECOLOGIC / Valorisation matière											✓										
 ALIAPUR	Collecte et Traitement des Pneumatiques ALIAPUR / Valorisation matière														✓							
 ECOMAIISON	Démantèlement et Recyclage ECOMAIISON / Valorisation matière																✓					
 ECO DDS	Centre de Stockage et de Tri TRIADIS SECHE												✓									
 placo	Centre de Recyclage du plâtre Quincy-Voisins/ PARI PLATRE/Valorisation													✓								
 rodor	Collecte et Valorisation des huiles usagées Villeneuve-Saint-Georges / RODOR / Valorisation																	✓				
 quatra	Collecte et Valorisation des huiles usagées Mytri-Mory / QUATRA / Valorisation																			✓		
 Corepile	Collecte et Recyclage des piles Paris / COREPILE / Valorisation																				✓	
 ecosystem	Collecte et Recyclage des lampes et néons Courbevoie / ECOSYSTEM / Valorisation																					✓

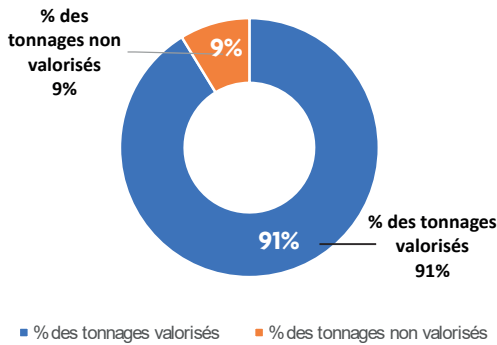
● SYNOPTIQUE DES FLUX DES DÉCHETS TRAITÉS AU SEIN DES ITOM* DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE TRAITEMENT



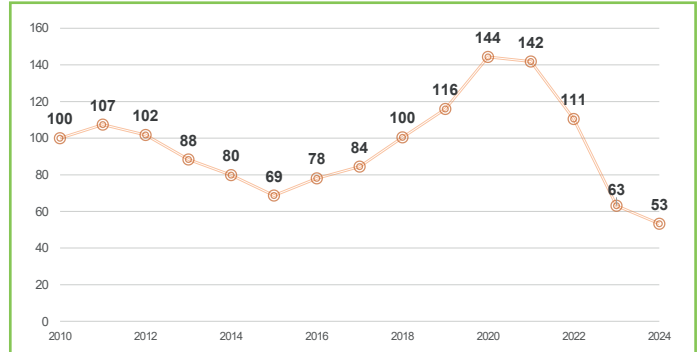
* Installations de Traitement des Ordures Ménagères

6.1 ● CAPACITÉ ET TONNAGES TRAITÉS

6.1.1 > TAUX GLOBAL DE VALORISATION



6.1.2 > INDICE DE RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS MIS EN INSTALLATION DE STOCKAGE



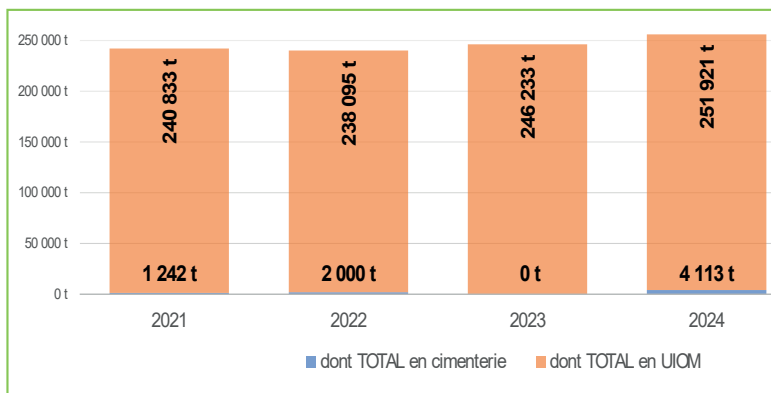
6.1.3 > CAPACITÉ DES INSTALLATIONS

INCINERATION	CENTRE DE TRI	COMPOSTAGE	ISDND (ENFOUISSEMENT)	DÉCHETERIES
241 000 t/an	90 000 t/an	92 950 t/an réparties comme suit : - SEMAVERT VERT-LE-GRAND : 40 000 t/an - SEMAVERT COMPOST SUD ESSONNE BOISSY-LE-SEC : 20 000 t/an - COMPOST DU GATINAIS : 10 950 t/an - COMPOMAR : 22 000 t/an	330 000 t/an	PAS DE CAPACITE MAXIMUM Mais dépôt limité à 5m ³ par passage avec 100 passages/an en 2024

6.1.4 > LES TONNAGES TRAITÉS

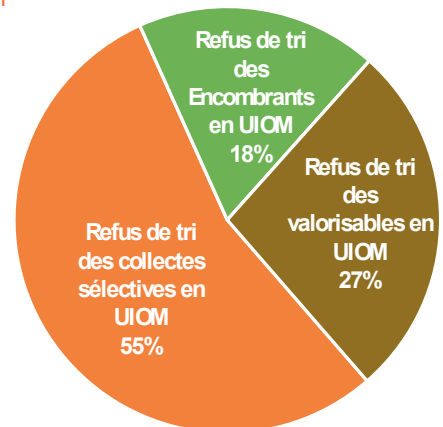
En unité d'incinération des ordures ménagères (UIOM) et en valorisation combustible (Cimenterie)

A ► Tonnages traités par incinération



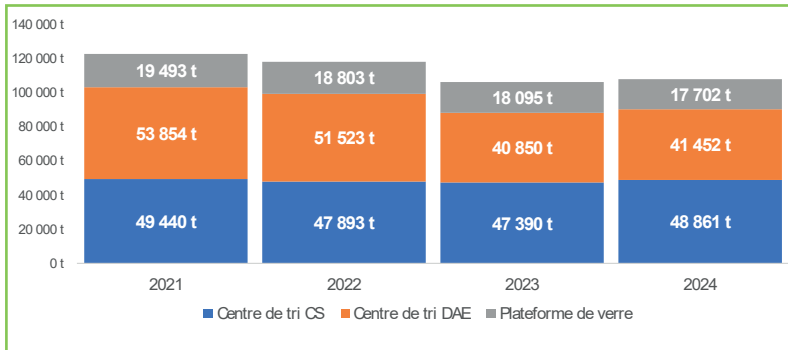
Origines des tonnages : Ordures ménagères résiduelles et les refus de tri issus des collectes sélectives, des encombrants et des valorisables.

► Origine des tonnages traités par incinération

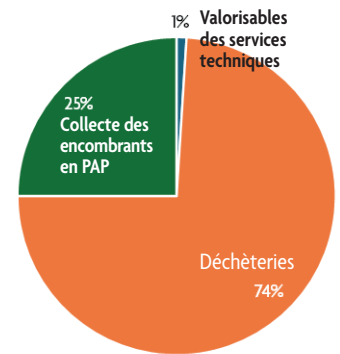


B ▶ Dans les centres de tri des collectes sélectives (CS) et des déchets d'activités économiques (DAE)

TONNAGES TRAITÉS DANS LES CENTRES DE TRI



ORIGINE DES FLUX TRAITÉS EN CENTRE DE TRI

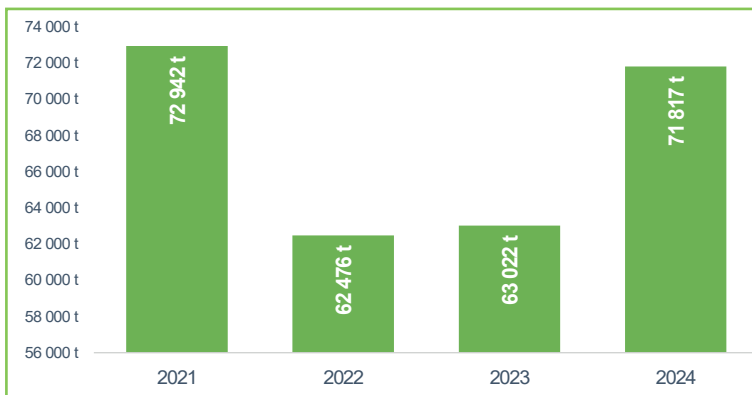


Les déchets orientés au centre de tri DAE sont issus à 74% des déchèteries, 25% de la collecte d'encombrants en porte à porte et 1% des valorisables des services techniques.

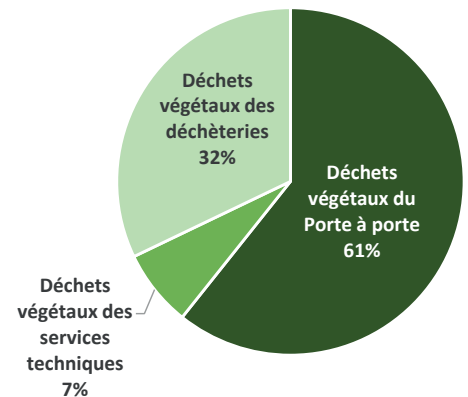
Les déchets en provenance des déchèteries ne prennent pas en compte les enfouissables, les inertes et gravats, les végétaux, le plâtre et les huiles.

C ▶ Dans les plateformes de compostage

TONNAGES TRAITÉS

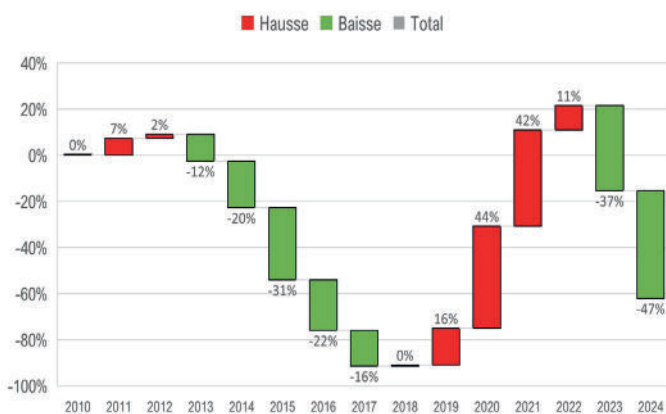


ORIGINE DES FLUX TRAITÉS EN COMPOSTAGE

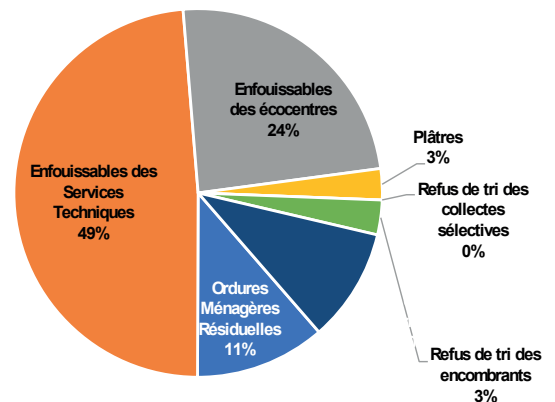


D ▶ En installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS ENFOUIES (BASE 2010)



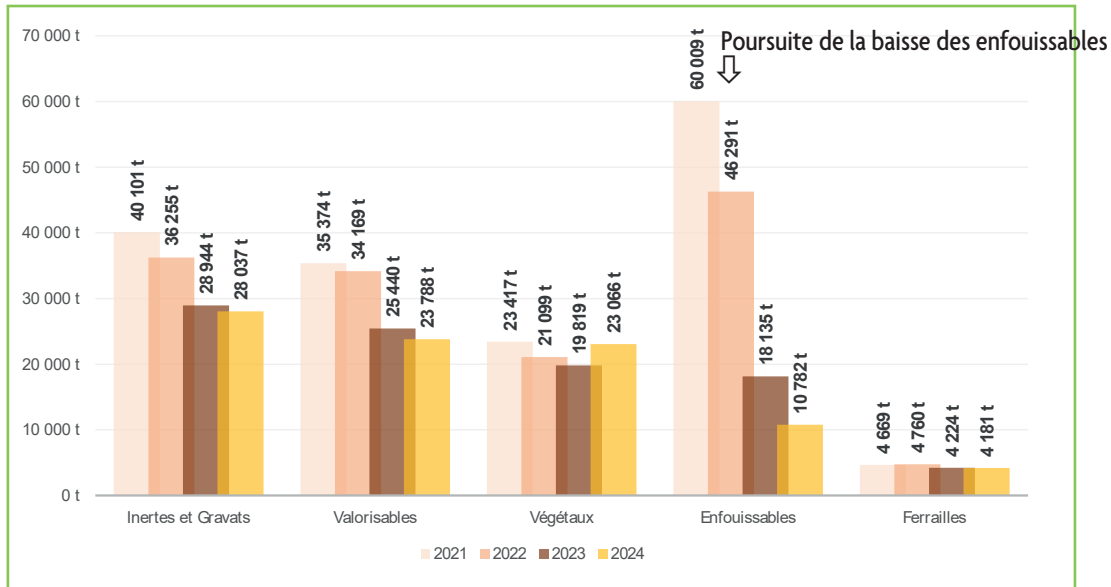
ORIGINE DES FLUX TRAITÉS EN ENFOUISSEMENT



E ► ISSUS DES DÉCHÈTERIES

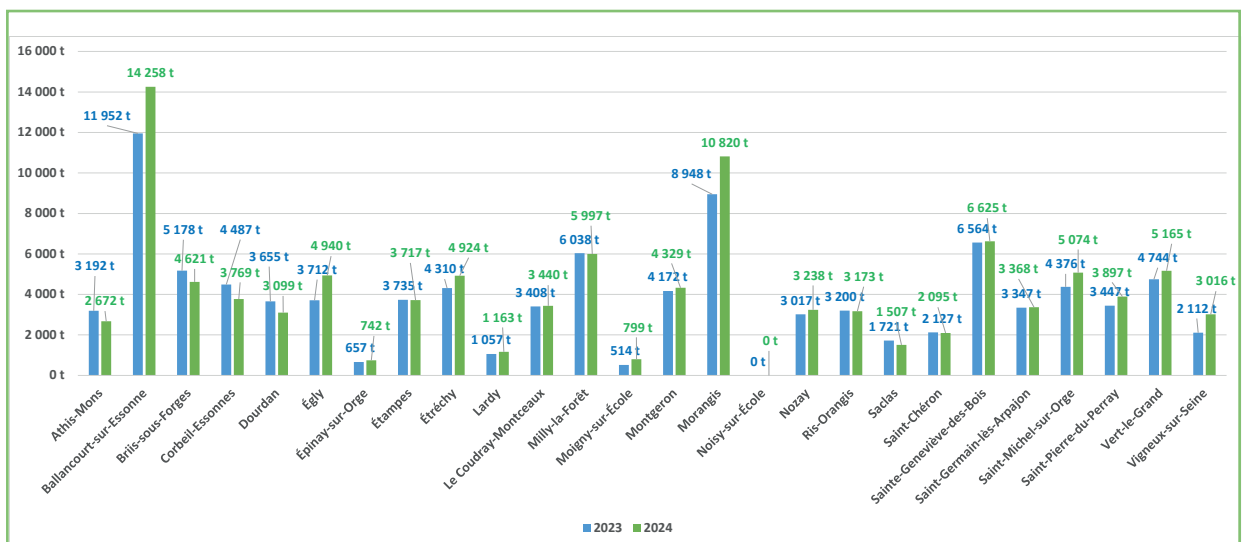
RÉPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX

► Évolution des 5 principaux flux des écocentres sur les 3 dernières années



Depuis 2023, grâce à l'accompagnement au geste de tri des habitants et professionnels du territoire par les agents valoristes et les agents médiateurs, l'enfouissable n'est plus le flux de déchet majoritaire sortant des écocentres.

► Évolution des tonnages tous flux confondus par écocentres



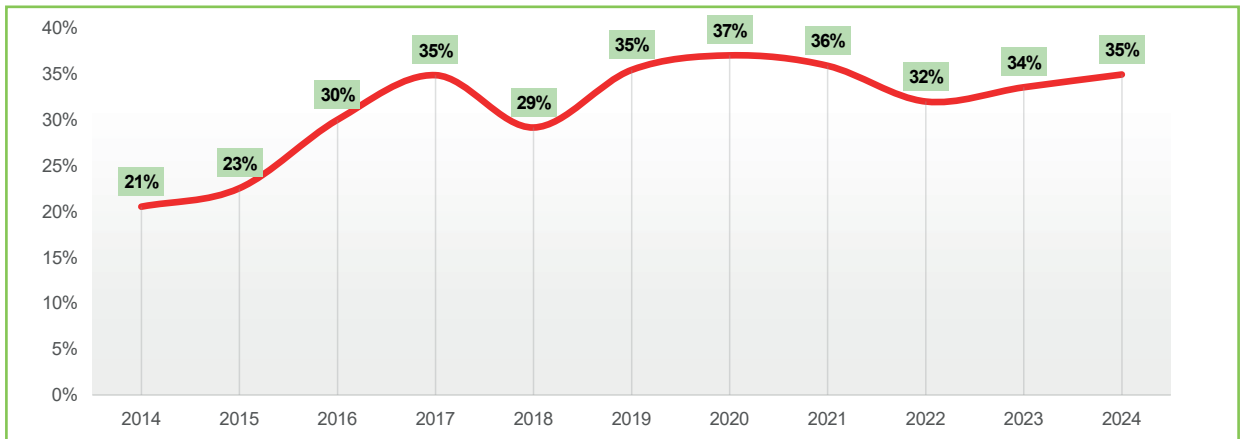
Tonnage global ⇒ 2024 : 107 698 t
 ⇒ 2023 : 100 796 t

6.2 ● LES REFUS DE TRI

6.2.1 > DÉFINITION ET ENJEUX

Le taux présenté ci-dessous correspond au taux de refus «sortants», calculé au regard des tonnages non valorisés par rapport aux tonnages traités sur la chaîne de tri.

► Évolution du taux de refus de tri sortants



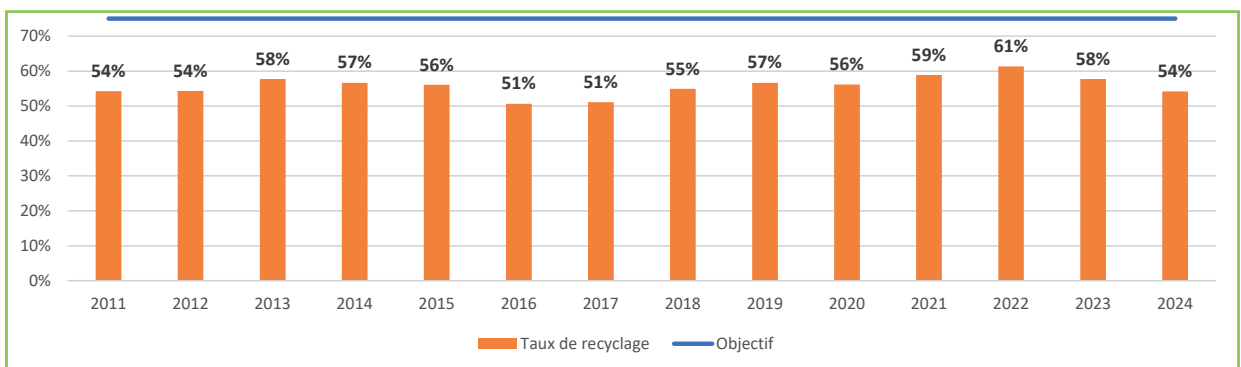
Le taux de refus de tri sortants correspond majoritairement au geste de tri des usagers et, dans une moindre mesure, à la performance industrielle de l'outil. Il est donc important de faire prendre conscience à l'usager des enjeux d'un tri bien réalisé, et de l'impact sur la valorisation et sur les enjeux économiques (un mauvais tri augmente les coûts et réduit la valorisation et donc les recettes).

6.2.2 > PERFORMANCE DE VALORISATION GLOBALE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS NATIONAUX

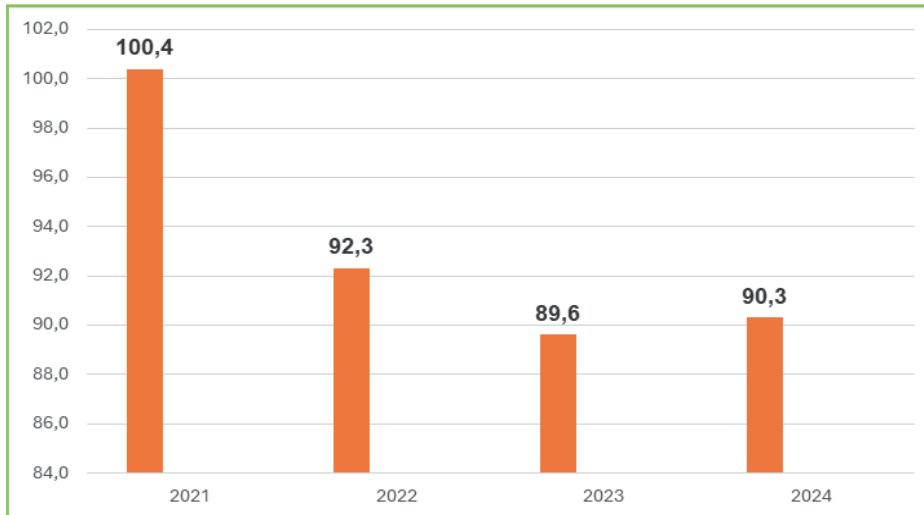
Les déchets d'emballages

Le gisement étant calculé sur l'ensemble des emballages mis sur le marché français, la performance de valorisation du SiREDOM est donc estimée. Il est basé sur une interpolation du gisement national des usagers ramené au SiREDOM.

► Évolution du taux de recyclage des déchets d'emballages - OBJECTIF 75% en 2030

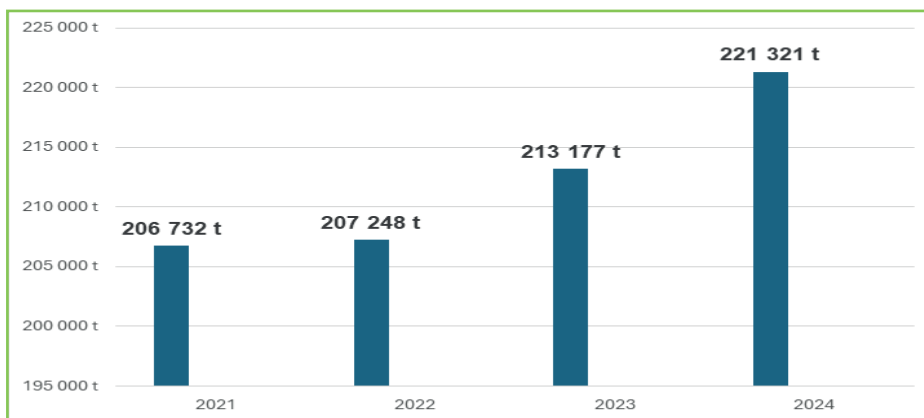


6.2.3 > PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES INSTALLATIONS

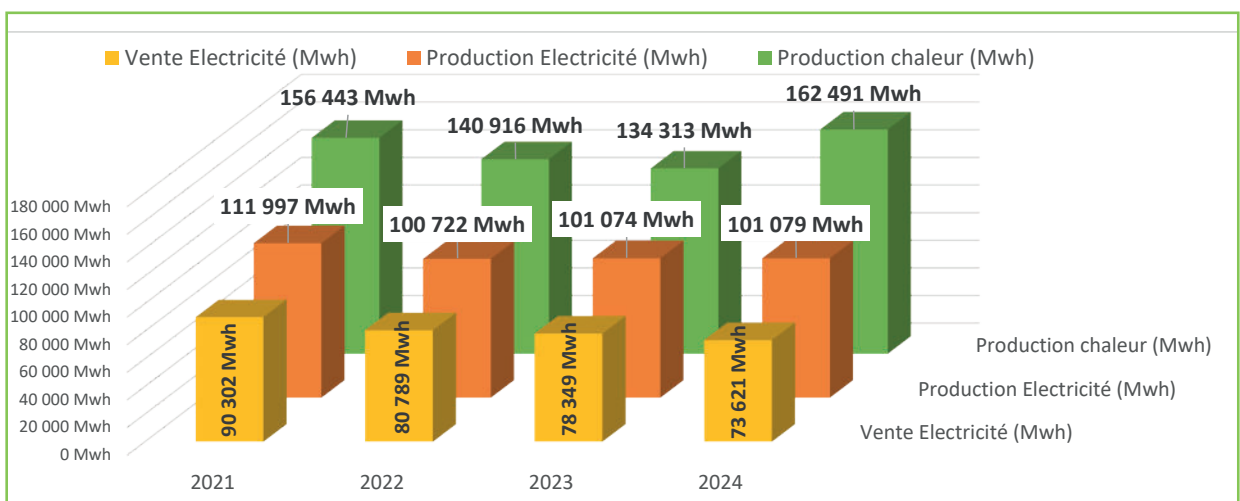


6.3 ● RÉSIDUS DU TRAITEMENT DE L'INCINÉRATION

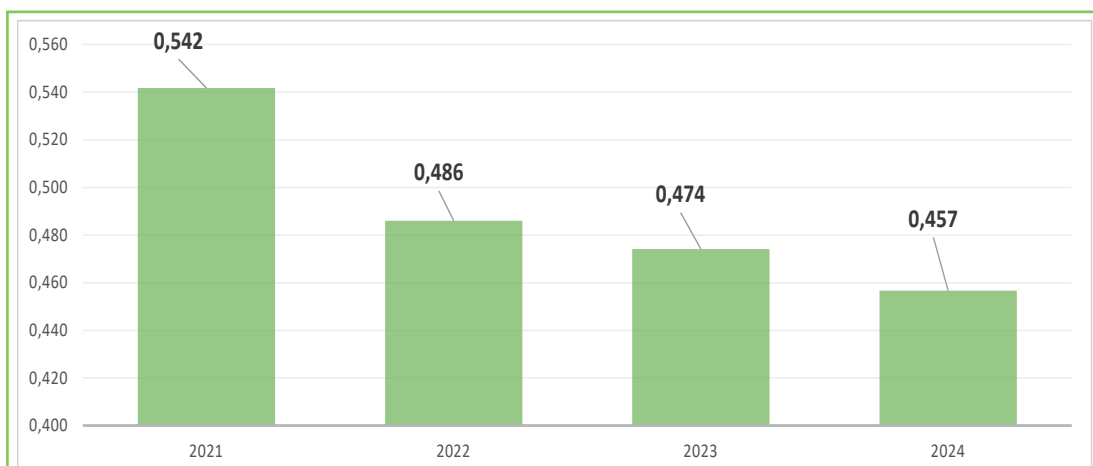
► Évolution des tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles incinérées



► Évolution de la production d'électricité et de chaleur ainsi que de la vente d'électricité issue de l'incinération des Ordures Ménagères Résiduelles.



► Évolution du ratio de production électrique (MWh) par tonne d'Ordures Ménagères Incinérées



► Résidus spécifiques au traitement des déchets (mâchefers, métaux, Refiom et cendres)

SOUS-PRODUITS DE L'INCINÉRATION	2021	2022	2023	2024
Mâchefers valorisés	31 650 t	31 020 t	30 722 t	40 425 t
Aluminium issu des mâchefers	802 t	634 t	791 t	1 094 t
Acier issu des mâchefers	5 425 t	4 911 t	3 805 t	3 951 t
Refiom	2 590 t	2 820 t	2 322 t	2 161 t
Cendres	4 096 t	3 792 t	3 770 t	4 784 t
Total	44 563 t	43 177 t	41 410 t	52 415 t



CHAP. 7 ● IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET IMPACT SANITAIRE

UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX A ÉTÉ DÉFINI DANS LE CAHIER DES CHARGES DE NOTRE PRESTATAIRE DE COLLECTE.

POSTES D'ÉMISSIONS

• POSTES D'ÉMISSIONS RETENUS

La collecte et le transport des déchets. Les principaux facteurs à prendre en compte sont le type et la motorisation des véhicules, leur consommation et les distances parcourues.

• POSTES D'ÉMISSIONS NON RETENUS

Tous les autres postes, non liés à la collecte et/ou non représentatifs comparé à l'impact du transport.

DÉFINITION DES SCOPES DU BILAN CARBONE®

SCOPE 1 : Émissions directes de GES induites par la combustion d'énergie (pétrole, gaz, charbon...) lors du transport des déchets par les véhicules.

SCOPE 2 : Émissions indirectes de GES induites par l'achat ou la production d'électricité.

SCOPE 3 : Autres émissions indirectes de GES liés au traitement et à la valorisation des déchets des éco-centres. Les émissions évitées correspondent aux déchets directement valorisables, comme les ferrailles, ou aux déchets contenant des produits valorisables, comme le valorisable, qui permettent de contrebalancer les émissions des scopes 1 et 2.



Dans le cadre du présent bilan carbone, nous n'observons que le scope 1 pour définir l'Indicateur de Performance Environnementale chiffré (IPE) et calculé comme suit :

$$\text{IPE} = \frac{583,78 \text{ t CO}_2}{23\,368 \text{ bennes vidées}} \times 1000 = 24,998 \text{ kg CO}_2/\text{benne}$$

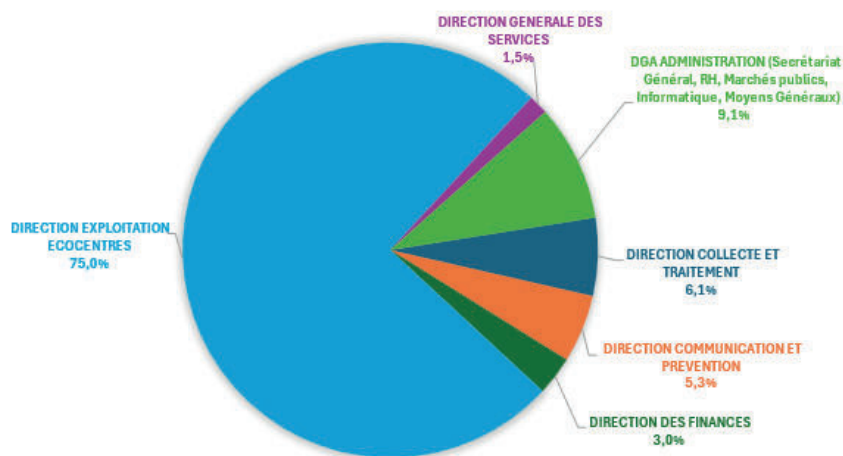
Indicateur de Performance Environnementale sur le scope 1 retenu	2022	2023	2024
IPE (kg/ CO ₂ /benne)	46,49	48,55	24,98
Évolution de l'Indicateur de Performance Environnement		↕ +4,43%	↕ - 46,27%

Le bilan carbone de la gestion du bas de quai réalisé en 2024 montre une réduction de 46% d'émission de gaz à effet de serre.

CHAP. 8 ● L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

8.1 ● EMPLOIS ACTUELS

RÉPARTITION PAR SERVICE DES 132 AGENTS DU SIREDOM



Années	Age moyen (ans)
2021	44
2022	46
2023	47
2024	46

EN 2024, L'ORGANISATION DES SERVICES A ÉTÉ REVUE EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS :

Le service marchés publics a disposé de deux chargées de la commande publique puis un des postes a été transformé en poste d'acheteur pour développer une programmation et un pilotage des achats notamment en lien avec la mise en œuvre du SPASER ;

- Un poste de gestionnaire finances a été supprimé dans le cadre de la réorganisation du service ;
- Le poste affecté à mi-temps au secrétariat général et aux finances a été redéployé entre le secrétariat général et la gestion des demandes de badges des particuliers sur ECOCITO (mise en œuvre au 1^{er} juillet)

Le service des écocentres qui représente la majorité des moyens humains du SIREDOM afin d'accueillir les usagers sur les 27 déchèteries du territoire, comprend en 2024 :

- 63 agents valoristes à temps complet et 8 à temps non complet (11h hebdomadaires) ;
- 1 Responsable et 10 agents valoristes médiateurs (9 à temps complet et 1 à temps non complet à raison de 5h30 hebdomadaires) ;
- 3 chefs d'exploitation ;
- 1 responsable administratif en charge de la gestion du personnel des écocentres ;
- 1 adjoint au responsable administratif ;
- 1 assistante à plein temps ;
- 1 coordinatrice des marchés publics et gestion de la collecte ;
- 1 Directrice.

8.2 ● ACCIDENTOLOGIE

AU SIREDOM		
Nombre de postes	Taux annuel de gravité des accidents pour mille	Taux annuel de fréquence des accidents pour cent mille
132	1,31 %	5,66 %
EMPLOI CHEZ LES PRESTATAIRES DU SIREDOM		
COLLECTE (2 entreprises) les entreprises déclarent n'avoir recensé aucun accident du travail en 2024 dans le cadre des prestations effectuées pour le compte du SIREDOM		
TRAITEMENT (1 entreprise)		
Nombre de postes	Taux annuel de gravité des accidents pour mille	Taux annuel de fréquence des accidents pour cent mille
176	2,56 %	19,9 %

CHAP. 9 ● LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE

9.1 ● DESCRIPTION DES MOYENS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

► Le SiREDOM possède de nombreux moyens d'information des usagers et des élus :

- Site internet ;
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn ;
- Newsletter pour le grand public, les élus tous les mois ;
- Newsletter interne pour les agents ;
- Panneaux électriques en déchèteries.

Via ces différents supports, le SiREDOM a pour objectif d'informer et de sensibiliser les citoyens.

Il organise également de nombreuses réunions à destination des élus et partenaires pour favoriser la concertation ;

- Présentations régulières en Comité syndical ;
- Présentation aux élus dans les commissions du SiREDOM
- CCSPL : commission consultative des services publics locaux .
- Réunions de travail régulières avec les prestataires et associations locales.



► Le SiREDOM informe les citoyens de tous âges à la gestion des déchets

- 77 visites du Centre Intégré de Traitement des Déchets pour 436 adultes
- 5 visites de déchèteries pour 96 scolaires ;
- 3 thèmes d'animations pour les scolaires : le compostage, le gaspillage alimentaire et le réemploi et le tri ;
- 38 ateliers compostage sensibilisant près de 780 adultes ;
- 68 animations au jeu vidéo Moderis pour 2664 enfants âgés de 9-14 ans ;
- 4 manifestations autour de l'environnement.

La réussite d'une communication efficace repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs qu'ils soient décideurs, gestionnaires ou usagers. Cela suppose une compréhension et une appropriation du sujet ainsi qu'une envie de s'impliquer dans cette démarche.

Le SiREDOM met donc un point d'honneur à informer de façon claire et précise en adaptant son propos selon ses interlocuteurs.



9.2 ● SUIVI DES RÉCLAMATIONS ET ÉVOLUTIONS

► Les doléances des usagers arrivent via de multiples canaux : site internet, page Google, page Facebook, mail, téléphone... en provenance des administrés, des mairies, des EPCI ou du collecteur.

RÉCLAMATIONS SUR LA COLLECTE

2024	BAV	PAP	TOTAL général
Absence de collecte	226	292	518
Dépôts sauvages	266	0	266
Détérioration	17	99	116
Non-conformité	3	95	98
Problématique de collecte	18	88	106
Réparation	2	0	2
TOTAL	532	574	1106

RÉCLAMATIONS ISSUES DES DÉCHÈTERIES

270 demandes téléphoniques ont été réceptionnées et concernaient notamment des demandes de dérogation, des badges bloqués, un refus de véhicule, des réclamations liées à la création du compte en ligne. Des réponses précises et personnalisées ont été apportées à l'ensemble de ces demandes.

- **29 301** créations de comptes ÉCOCITO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2024.
- **1494** dérogations validées en 2024.



PARTIE 2 LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

CHAP. 10 ● MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

10.1 ● PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DÉLIMINATION DES DÉCHETS	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités
TRANSPORT	Géré par le syndicat uniquement pour les EPCI ayant délégué la compétence collecte	Géré par le syndicat et également par les EPCI. Régularisation de la situation à venir en 2024	Géré par le syndicat et également par les EPCI. Régularisation de la situation à venir en 2024	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat uniquement pour les EPCI ayant délégué la compétence collecte	Géré par le syndicat uniquement pour les EPCI ayant délégué la compétence collecte	Géré par le syndicat sur certains EPCI et également par les EPCI en direct.
TRAITEMENT	Incineration gérée par le syndicat par le biais d'une Délégation de Service Public	Plateforme de stockage gérée par le syndicat par le biais d'une Délégation de Service Public	Centre de tri géré par le syndicat par le biais d'une Délégation de Service Public	Divers traitements gérés par le syndicat au travers de prestations de service	Plateformes de compostage gérées par le syndicat au travers de prestations de service	Divers traitements gérés par le syndicat au travers de prestations de service	Divers traitements gérés par le syndicat au travers de prestations de service

INDICATEURS DU SERVICE PUBLIC DÉLIMINATION DES DÉCHETS	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages verre	Collectes sélectives (Papiers et emballages hors verre)	Déchets en déchèterie (Hors inertes et gravats)	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités
POPULATION DESSERVIE	925 598	925 598	925 598	945 541	925 598	925 598	925 598
TONNAGE	226 424 t	17 702 t	48 861 t	79 661 t	43 604 t	10 211 t	28 416 t
RATIO SIREDOM EN KG/HAB	245	19	53	84	47	11	31
RATIO IDF URBAIN EN KG/HAB (DONNÉES 2022)	257	19	46	73	41	19	
ECART / RATIO IDF	-5%	1%	15%	15%	15%	-42%	
RATIO GRANDE COURONNE EN KG/HAB (DONNÉES 2021)	243	22	43	85	30	14	
ECART / RATIO ESSONNE	1%	-13%	23%	-1%	57%	-21%	

Source : Données 2022 ORDIF sur les déchets ménagers & assimilés en Ile-de-France

10.2 ● LE MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

POLITIQUES PUBLIQUES	NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT ANNUEL HT	MONTANT N-1	EVOLUTION N/N-1
PRÉVENTION	LA RECYCLERIE DU GATINAIS	Animations scolaires	11 700 €	16 380 €	-29%
	CPN VAL DE SEINE	Animations scolaires	7 280 €	- €	+100%
	L'ARTESIENNE	Stickers	1 520 €	- €	100%
	QUADRIA	Composteurs et bioeaux		30 966 €	-100%
	NORD IMPRIM	Guides	3 358 €	- €	100%
	OSE ZD RECYCLERIE SPORTIVE	Animations scolaires	5 130 €	- €	100%
	VERDICITE SARL	Caractérisation OMR	15 570 €	- €	100%
	VERS LA TERRE INTERNATIONAL	Lombricomposteur	65 €	- €	100%
	SULO France SAS	Composteurs et bioeaux	47 086 €	25 423 €	85%
PRE COLLECTE	OURRY	Ajout, déplacement, retrait des BAV	14 372 €	25 896 €	-45%
	PNE	Nettoyage et enlèvement des dépôts sauvages	36 199 €	66 664 €	-46%
	POLLUNET SAS	Réparation, nettoyage et pompage des PAV	20 481 €	40 475 €	-49%
	SEMAER	Ajout, déplacement, retrait des BAV	672 €	- €	100%
	SEPUR	Ajout, déplacement, retrait des BAV	4 906 €	4 978 €	-1%
	SIGRENEA	Télérelevage par sonde des BAV et PAV	- €	50 350 €	-100%
	UNICO	Abonnement puces 4G/5G	4 296 €	- €	100%
	SULO FRRANCE	Achat de conteneurs RSHV	27 713 €	23 042 €	20%
COLLECTE	LA RECYCLERIE DU GATINAIS	Collecte des encombrants	14 150 €	17 776 €	-20%
	OURRY	Collecte des BAV RSHV et Verre	588 946 €	1 209 386 €	-51%
	SEMAER	Location et collecte de bennes pour les services techniques	198 047 €	10 597 €	1769%
	SEPUR	Collecte PAP (OMR, RSHV,DV) et BAV/PAV (OMR, RSHV, Verre)	4 200 359 €	4 231 461 €	-1%
TRAITEMENT	SEMAVAL	Traitement des encombrants et des valorisables des ST	1 278 856 €	1 020 765 €	25%
	SEMAVERT	Compostage des déchets végétaux	2 089 486 €	1 693 586 €	23%
	SEMAVERT	Plateforme BTP pour les inertes et gravats	14 086 €	20 633 €	-32%
	SEMAVERT	Enfouissement	2 997 690 €	1 847 883 €	62%
	SERIVEL	Incineration des Ordures Ménagères Résiduelles	22 325 856 €	17 705 728 €	26%
	SERIVEL	Centre de tri des collectes sélectives	7 153 591 €	5 799 402 €	23%
	SERIVEL	Méthanisation	30 567 €	- €	100%
	SERIVEL	Plateforme de traitement du verre	128 878 €	122 201 €	5%
DÉCHETTERIES	OURRY	Transport des BAV emballages et verre	122 092 €	104 927 €	16%
	SEMAER	Transport des caissons	4 085 066 €	3 772 205 €	8%
	SEPUR	Transport des BAV emballages et verre	20 408 €	38 704 €	-47%
	SEMAER	Gestion des pneumatiques	193 487 €	182 003 €	6%
	SEMAVAL	Traitement des valorisables	2 948 255 €	2 479 492 €	19%
	SEMAVERT	Traitement des déchets végétaux	600 709 €	506 277 €	19%
	SEMAVERT	Plâtres	295 193 €	187 363 €	58%
	SEMAVERT	Enfouissement	1 824 476 €	2 654 870 €	-31%
	SERIVEL	Traitement des OMR, RSHV et Verre	41 527 €	39 173 €	6%
	TRIADIS	Collecte et traitement des DDS et bouteilles de gaz	801 204 €	930 784 €	-13%

CHAP. 11 ● BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

L'ensemble des données sont issues de la matrice des coûts de l'ADEME.

Attention : Les données de la matrice diffèrent du compte administratif et des contributions du syndicat.

Pour assurer la comparabilité, les règles standard ADEME mènent à des retraitements extra-comptables. Il convient donc en particulier d'analyser avec précaution l'écart entre le coût aidé et le financement.

Le SiREDOM, étant un syndicat «à la carte», seuls les coûts par flux sont intégrés dans l'exploitation nationale. Les charges de collecte pour les flux verre et papiers et emballages hors verre sont seulement partielles car les adhérents ont des collectes par ailleurs.

11.1 ● MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Les dépenses de fonctionnement	2021	2022	2023	2024
011 - Charges à caractère général	56 428 993 €	74 250 930 €	51 976 705 €	54 186 461 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 644 773 €	5 429 019 €	6 333 803 €	6 994 087 €
65 - Autres charges de gestion courante	10 528 447 €	6 026 916 €	18 800 946 €	9 566 734 €
Total des dépenses de gestion courante	71 602 212 €	85 706 865 €	77 111 454 €	70 747 282 €
66 - Charges financières	10 846 €	51 691 €	563 190 €	584 583 €
66111 - Intérêts de la dette (encours)	273 202 €	359 795 €		
67 - Charges exceptionnelles	7 617 392 €	3 841 290 €	2 779 873 €	193 509 €
68 - Dotations pour provision	2 548 600 €	49 711 €	35 688 €	500 300 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	82 052 252 €	89 905 969 €	3 378 751 €	1 278 392 €
D042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	4 656 995 €	3 894 523 €	3 559 280 €	3 603 986 €
Total des dépenses de Fonctionnement	86 709 247 €	93 800 492 €	84 049 484 €	75 629 660 €
Les recettes de fonctionnement	2021	2022	2023	2024
70 - Produits des services	73 428 248 €	81 904 842 €	81 506 456 €	68 407 029 €
73 - Impôts et taxes				49 651 €
74 - Dotations, subventions et participations	8 276 516 €	8 324 562 €	10 038 975 €	10 167 570 €
75 - Autres produits de gestion courante	234 211 €	2 369 345 €	4 722 272 €	494 486 €
013 - Atténuation de charges	99 665 €	118 133 €	119 315 €	130 151 €
Total des recettes de gestion courante	82 038 640 €	92 716 882 €	96 387 018 €	79 248 888 €
76 - Produits financiers	12 010 €	10 292 €		
77 - Produits exceptionnels	752 445 €	157 736 €	82 379 €	14 558 €
775 - Produit des cessions d'immobilisations	1 859 060 €	22 791 €		
78 - Reprises sur amortissements et provisions		2 548 600 €		23 576 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	84 662 156 €	95 456 301 €	82 379 €	38 134 €
R042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	1 722 325 €	34 120 €	187 893 €	106 791 €
R002 - Reports de l'exercice N-1	4 399 350 €	1 683 710 €	3 560 880 €	12 734 283 €
Total des recettes de Fonctionnement	90 783 831 €	97 174 131 €	100 218 171 €	92 128 095 €
Les dépenses d'investissement	2021	2022	2023	2024
20 - Immobilisations incorporelles	18 727 €	57 175 €	98 121,00 €	42 615,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 841 436 €	4 620 539 €	1 281 493 €	1 805 336 €
23 - Immobilisations en cours	2 093 701 €	48 537 €	5 020 375 €	4 935 658 €
Total des dépenses d'équipement	5 953 864 €	4 726 251 €	6 399 989 €	6 783 609 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				
13 - subventions		3 325 853 €		
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 017 410 €	2 033 874 €	2 387 734 €	1 761 716 €
26 - Participations, créances rattachées				25 000 €
27 - Autres immobilisations financières				
Total des dépenses financières	2 017 410 €	5 359 727 €	2 387 734 €	1 786 716 €
Total des dépenses réelles d'investissement	7 971 275 €	10 085 978 €	8 787 723 €	8 570 325 €
D040 - Opérations d'ordre de transfert entres sections	1 722 325 €	34 120 €	187 893 €	106 791 €
D001 - Reports de l'exercice n-1	5 839 591 €			3 121 039 €
Total des dépenses d'investissement	15 533 191 €	10 120 098 €	8 975 617 €	11 798 155 €
Déficit de n-1	498 065 €	63 623 €		
Les recettes d'investissement	2021	2022	2023	2024
13 - Subventions d'investissement reçues	289 313 €	4 180 526 €	325 070,00 €	504 832,00 €
16 - Emprunts et dette	1 124 300 €			
21 - Immobilisations corporelles		867 351 €	4 150 €	7 137 €
23 - Immobilisations en cours	1 055 786 €	40 750 €		
Total des recettes d'équipement	2 469 398 €	5 088 626 €	329 220 €	511 969 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	6 485 588 €	2 391 174 €	546 860 €	3 434 405 €
26 - Participations, créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières	28 400 €	28 400 €	653 200 €	
Total des recettes financières	6 513 988 €	2 419 574 €	1 200 060 €	3 434 405 €
Total des recettes réelles d'investissement	8 983 387 €	7 508 200 €	1 529 280 €	3 946 374 €
R040 - Opérations d'ordre de transfert entres sections	4 656 995 €	3 894 523 €	3 559 280 €	3 603 986 €
R001 - Reports de l'exercice n-1			766 018 €	
Total des recettes d'investissement	13 640 382 €	11 402 724 €	5 854 578 €	7 550 360 €

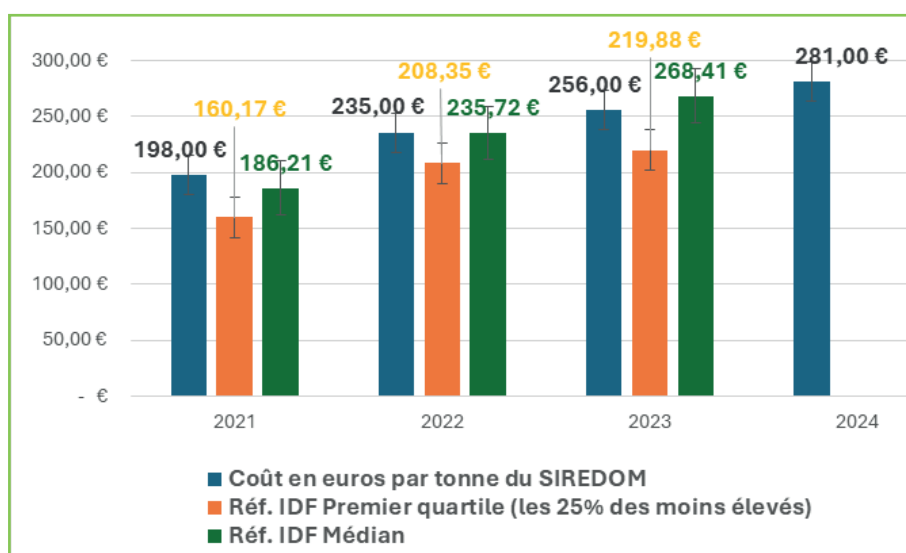
11.2 ● LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité. Il représente l'ensemble des charges (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements...) qui affectent le service, déduction faite des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des sociétés agréées, aides diverses).

Exercice	Coût aidé HT	Coût en euros par habitant du SIREDOM	Réf. Nationale Premier quartile (les 25% des moins élevés)	Réf. Nationale Médian	Réf. Nationale Troisième quartile (les 25% les plus élevés)
2022	46 373 022 €	89,10 €	93 €	103 €	115 €
2023	46 976 229 €	90,90 €	99 €	109 €	132,91 €
2024	47 697 053 €	133,80 €	<i>chiffres pas encore parus</i>		

Source référence nationale : SINOE sur la France entière (Toutes typologies) sources données : Matrice des coûts

11.3 ● LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC



Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets. Il a pour vocation d'être rapproché du coût aidé du service public, pour mettre en avant le taux de couverture du coût de la gestion des déchets par le financement des usagers.

CHAP. 12 ● STRUCTURE DU COÛT

12.1 ● NATURE DES CHARGES

Voici les différents postes de charges qui affectent le service public de prévention et de gestion des déchets, sans distinction des flux.

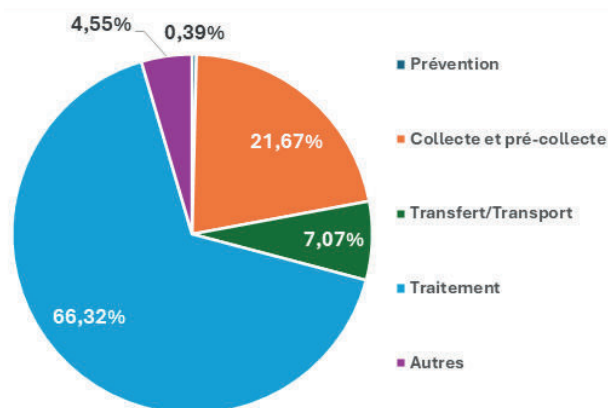
POSTES DE CHARGES	2021	2022	2023	2024
Charges fonctionnelles *	3 162 745 €	2 521 335 €	2 730 191 €	2 719 626 €
Charges de prévention	148 065 €	230 783 €	232 175 €	232 960 €
Charges de précollecte	866 911 €	1 276 697 €	1 054 778 €	874 921 €
Charges de collecte	9 296 194 €	11 665 143 €	12 602 318 €	12 082 340 €
Charges de transport	5 949 908 €	5 346 050 €	3 905 104 €	4 229 652 €
Charges de traitement	40 526 359 €	35 899 943 €	36 164 390 €	39 657 362 €
Total des charges	59 950 182 €	56 939 951 €	56 688 956 €	59 796 863 €
		-5%	-0,4%	5,5%

*Les charges fonctionnelles comprennent les charges de structure et les charges de communication.

► Décomposition du coût par étape technique

Source de données : matrice agrégée en euros (arrondi à l'euro) et en pourcentage.

Données issues de la colonne «total» : charges fonctionnelles, charges de prévention, charges de précollecte, charges de collecte, charges de transfert/transport, charges de traitement. Il est important de noter que les dépenses présentées dans la nature des charges s'entendent charges d'amortissements comprises (c'est-à-dire des investissements annualisés) au sens de la méthode ADEME d'expression des coûts.



En 2024	SIREDOM	FRANCE
Prévention	0,39 %	1,88 %
Collecte et pré-collecte	21,67 %	34,10 %
Transfert/Transport	7,07 %	10,05 %
Traitement	66,32 %	44,91 %
Autres	4,55 %	9,06 %
TOTAL	100,00 %	0,00 %

Source France : SINOE

12.2 ● NATURE DES PRODUITS

Postes de produits affectant le service public de prévention et de gestion des déchets.

► Décomposition des produits par étape

POSTES DE PRODUITS	2021	2022	2023	2024
A Produits industriels, dont :	1 184 793 €	1 693 052 €	971 151 €	1 170 733 €
Vente de produits et d'énergie	1 139 693 €	1 451 529 €	788 642 €	955 104 €
Prestations à des tiers *		227 300 €	170 299 €	181 395 €
Autres produits	45 099 €	14 223 €	12 210 €	34 234 €
B Soutiens	8 329 281 €	8 839 757 €	8 635 283 €	10 822 286 €
Aides, dont :		34 120 €	106 295 €	106 791 €
Reprises des subventions d'investissement (amortissement)		34 120 €	106 295 €	106 791 €
Subventions de fonctionnement				
Aides à l'emploi				
C Financement déchets direct, dont :	858 143 €	1 294 220 €	1 170 080 €	1 183 796 €
Redevance Spéciale	310 596 €	238 677 €	337 464 €	310 922 €
Facturation à l'usager *	547 547 €	1 055 543 €	832 616 €	872 874 €
Total des produits	10 372 217 €	11 861 149 €	10 882 809 €	13 283 605 €

Source de données : matrice agrégée en euros (arrondi à l'euro près) et en pourcentage

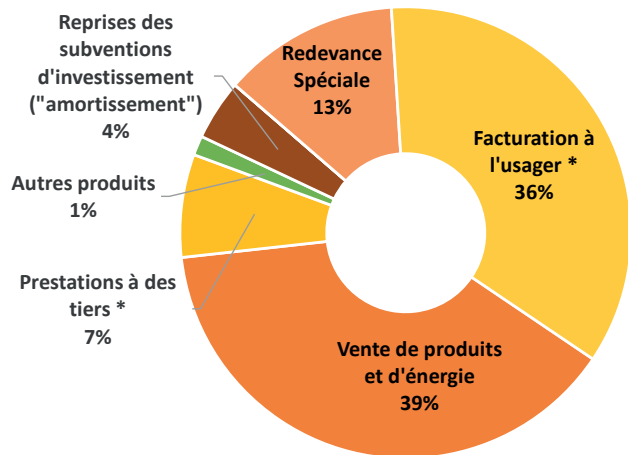
Données issues de la colonne «total» : produits industriels, soutiens, aides.

* «prestations à des tiers» = services apportés aux collectivités extérieures au territoire (facturation pour l'accès aux déchèteries).

** «facturation à l'usager» = services apportés aux professionnels (facturation pour l'accès aux déchèteries)

SIREDOM	2024	France
Industriels	9,68%	38,04 %
Soutiens	89,44%	54,7 %
Aides	0,88%	7,26 %
TOTAL	100,00%	100,00%

Source France : SINOE



12.3 ● LA RÉPARTITION DES CHARGES, DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT

COUVERTURE DES CHARGES, TOUS FLUX CONFONDUS, PAR LES PRODUITS ET LE FINANCEMENT.

► Répartition des charges, des produits et des financements.

Compétence collecte et traitement

POSTES	2021	2022	2023	2024	
CHARGES FONCTIONNELLES	5,3 €	4,4 €	4,9 €	6,7 €	117,10 €
PREVENTION	1,3 €	3,1 €	2,2 €	3,0 €	
COLLECTE ET PRECOLLECTE	42,0 €	48,1 €	50,8 €	59,9 €	
TRANSFERT/TRANSPORT	6,5 €	5,8 €	4,3 €	4,6 €	
TRAITEMENT	44,5 €	39,2 €	39,4 €	42,9 €	
PRODUITS INDUSTRIELS	1,3 €	1,9 €	1,1 €	1,3 €	117,10 €
SOUTIENS	9,2 €	9,7 €	9,4 €	11,7 €	
AIDES	- €	0,0 €	0,1 €	0,1 €	
FINANCEMENT DÉCHETS	89,2 €	89,4 €	90,9 €	104 €	

Compétence traitement

POSTES	2021	2022	2023	2024	
CHARGES FONCTIONNELLES	5,3 €	4,4 €	4,9 €	6,7 €	54,20 €
TRANSFERT/TRANSPORT	6,5 €	5,8 €	4,3 €	4,6 €	
TRAITEMENT	44,5 €	39,2 €	39,4 €	42,9 €	
PRODUITS INDUSTRIELS	1,3 €	1,9 €	1,1 €	1,3 €	54,20 €
SOUTIENS	9,2 €	9,7 €	9,4 €	11,7 €	
AIDES	- €	0,0 €	0,1 €	0,1 €	
FINANCEMENT DÉCHETS	45,8 €	37,8 €	38,1 €	41,1 €	

SCHÉMA DE DÉFINITION DES COÛTS

Selon méthodologie Matrice des coûts et Comptacoût de l'ADEME

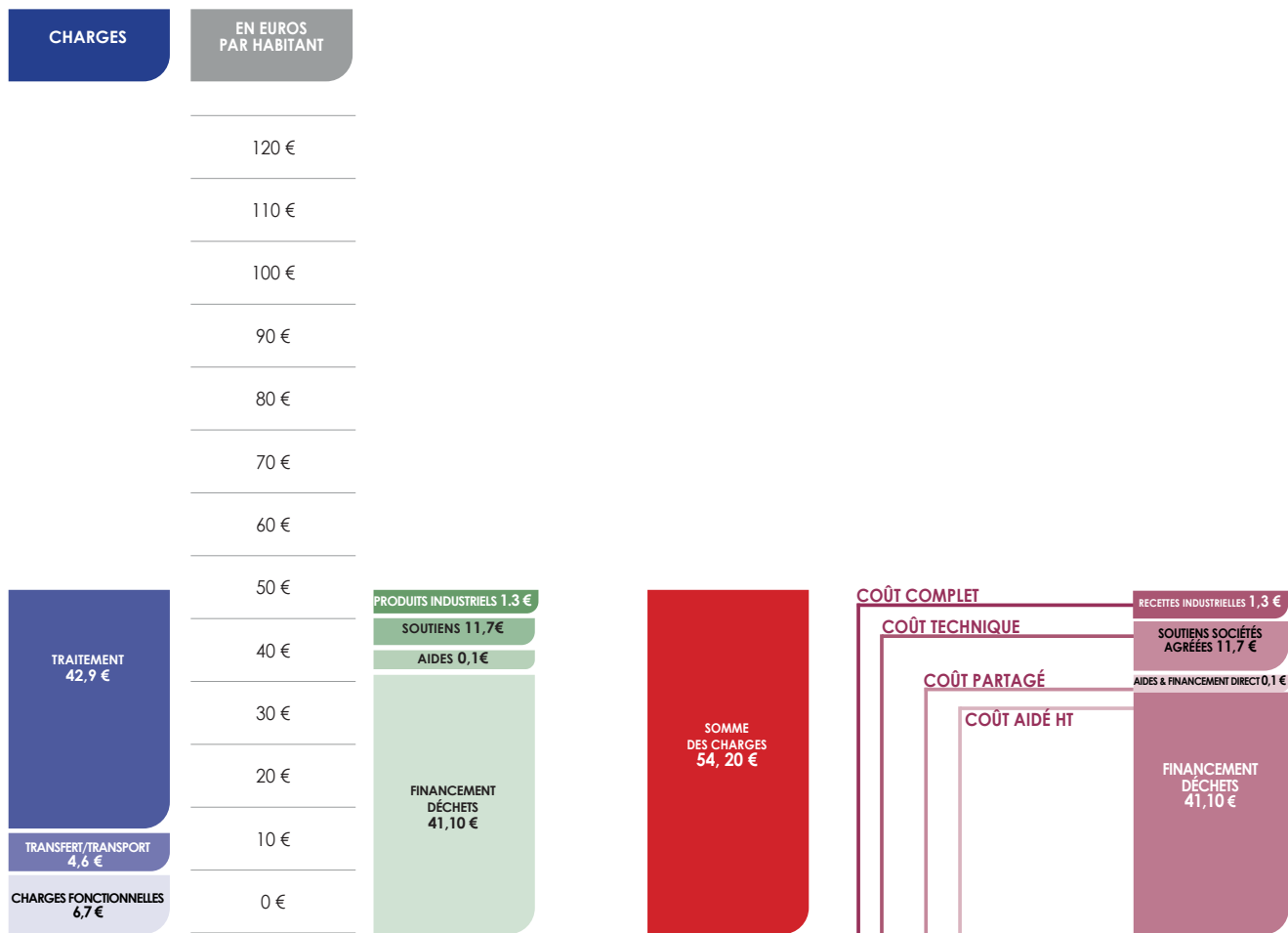
COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT



Si vous souhaitez consulter le détail des coûts, vous pouvez nous contacter ou voir le site du SiREDOM.

Définition standardisée des coûts afin de permettre le Benchmarking.

COMPÉTENCE TRAITEMENT



CHAP. 13 ● COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS

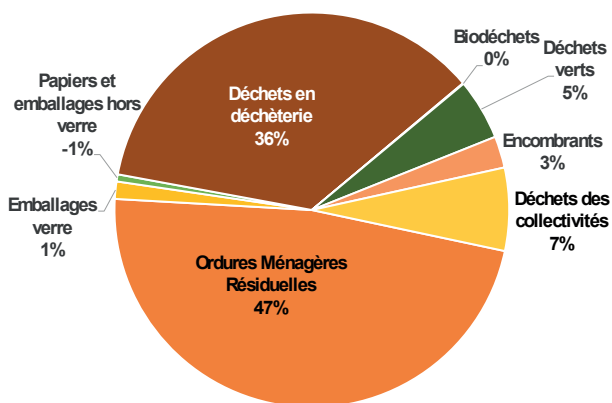
13.1 ● LA PART RELATIVE DES FLUX DANS LE COÛT DU SERVICE PUBLIC

► Coût aidé par flux de déchets

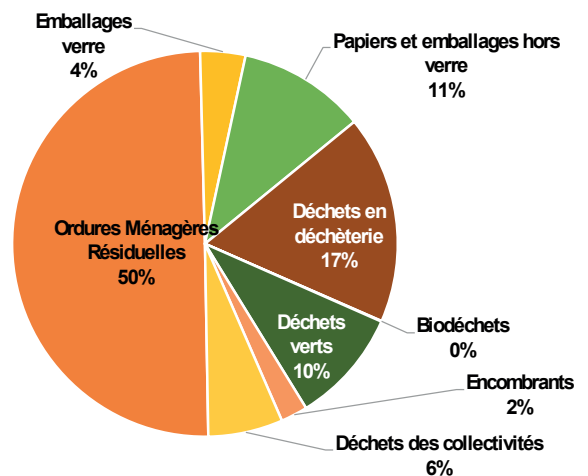
EXERCICE	2022	2023	2024
Ordures Ménagères Résiduelles	19 038 426 €	21 014 548 €	22 954 246 €
Emballages verre	1 918 527 €	1 898 260 €	684 288 €
Papiers et emballages hors verre	206 839 €	892 130 €	-280 382 €
Déchets en déchèterie	20 964 638 €	17 546 870 €	17 371 751 €
Biodéchets			29 646 €
Déchets végétaux	1 839 112 €	2 211 414 €	2 413 570 €
Encombrants	550 909 €	732 763 €	1 246 704 €
Déchets des collectivités	1 854 571 €	2 680 244 €	3 277 229 €

► Quantités traitées

EXERCICE	Tonnages 2024	Part de chaque flux en %	Ratio Kg/habitant
Ordures Ménagères Résiduelles	226 424 t	50%	245
Emballages verre	17 702 t	4%	19
Papiers et emballages hors verre	48 861 t	11%	53
Déchets en déchèterie	79 661 t	18%	84
Biodéchets	237 t	0%	
Déchets végétaux	43 604 t	10%	47
Encombrants	10 211 t	2%	11
Déchets des collectivités	28 416 t	6%	31



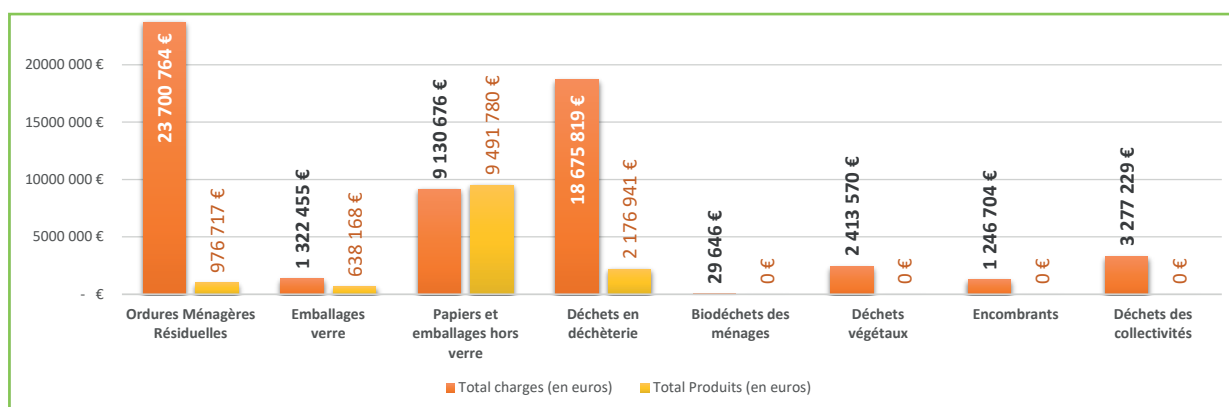
► Répartition des tonnages



13.2 ● LA COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS PAR FLUX

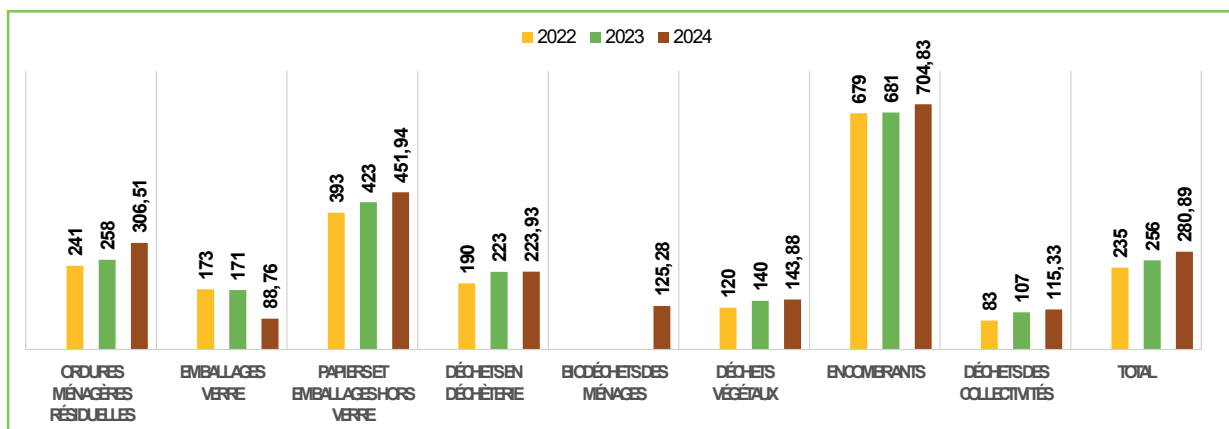
PART RELATIVE DES PRODUITS PAR FLUX	Ordures Ménagères Résiduelles*	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre*	Déchets en déchèterie	Biodéchets des ménages	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités
Total charges (en euros)	23 700 764 €	1 322 455 €	9 130 676 €	18 675 819 €	29 646 €	2 413 570 €	1 246 704 €	3 277 229 €
Total Produits (en euros)	976 717 €	638 168 €	9 491 780 €	2 176 941 €	- €	- €	- €	- €
Taux de couverture des charges par les produits	4%	48%	104%	12%		0%	0%	0%

*Les produits pour les flux marqués d'un astérisque sont minorés car déjà inclus dans les charges (c'est le cas pour les Ordures Ménagères Résiduelles [Vente de l'Energie et Négoce des MPS] et les papiers et emballages hors verre [Négoce des MPS]).



13.3 ● LE COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE

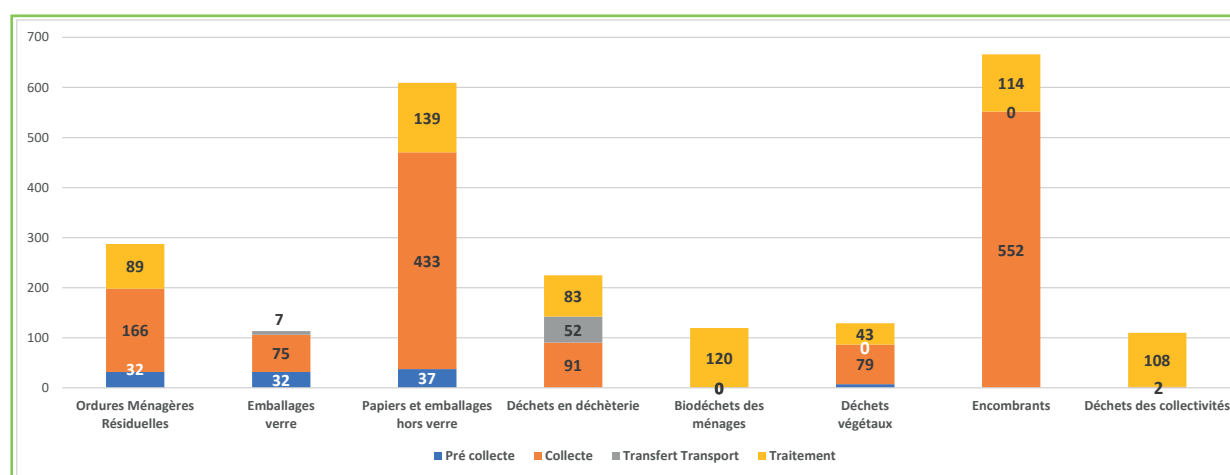
COÛT RÉSIDUEL DES FLUX EN € PAR TONNE	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets des ménages	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités	TOTAL
2022	241 €/t	173 €/t	393 €/t	190 €/t		120 €/t	679 €/t	83 €/t	235 €/t
2023	258 €/t	171 €/t	423 €/t	223 €/t		140 €/t	681 €/t	107 €/t	256 €/t
2024	307 €/t	89 €/t	452 €/t	224 €/t	125 €/t	144 €/t	705 €/t	115 €/t	281 €/t



Point de vigilance : Le coût à la tonne des flux de déchets doit être relativisé en considérant la complémentarité des analyses en €/t et en €/habitant pour ne pas arriver à des conclusions erronées (voir chapitre 14 pour le ratio en euro par habitant).

13.4 ● LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/T	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets des ménages	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des collectivités	TOTAL
Pré collecte	32	32	37	0	0	7	0	0	108
Collecte	166	75	433	91	0	79	552	2	1 397
Transfert Transport	0	7	0	52	0	0	0	0	59
Traitement	89	0	139	83	120	43	114	108	696



CHAP. 14 ● ÉVOLUTION DES COÛTS HORS CONTRIBUTIONS CITEO

14.1 ● L'ÉVOLUTION DES COÛTS TOUS FLUX CONFONDUS

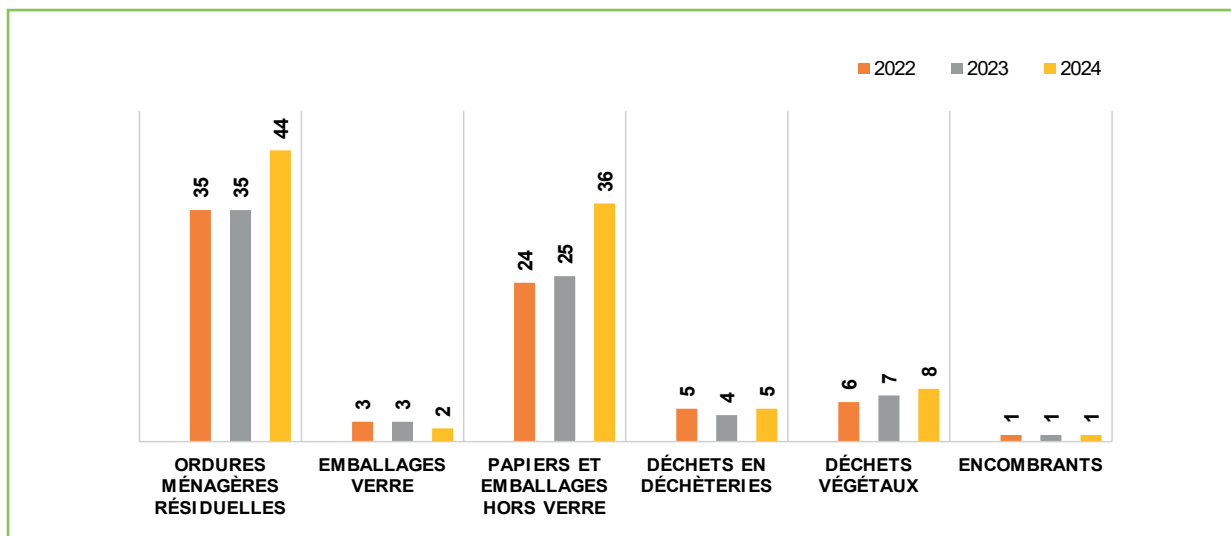
ÉVOLUTION DU COÛT	€uros / Habitant		€uros / Tonne	
	compétence collecte et traitement 57 598 hab.	compétence traitement 868 000 hab.	compétence collecte et traitement 57 598 hab.	compétence traitement 868 000 hab.
2022	122	38	289	81
2023	126	38	292	89
2024	104	41	295	91

SOURCE DE DONNÉES : MATRICE DES COÛTS AGRÉGÉE EN EUROS PAR HABITANT

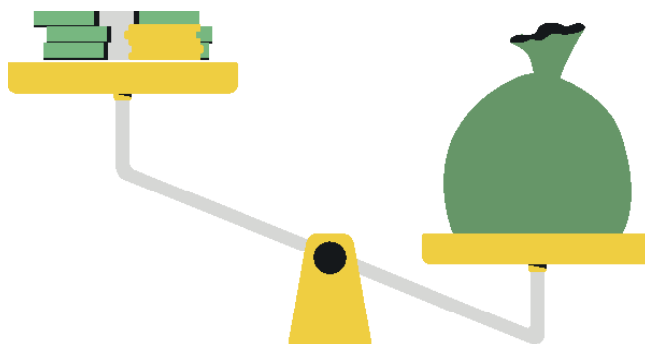
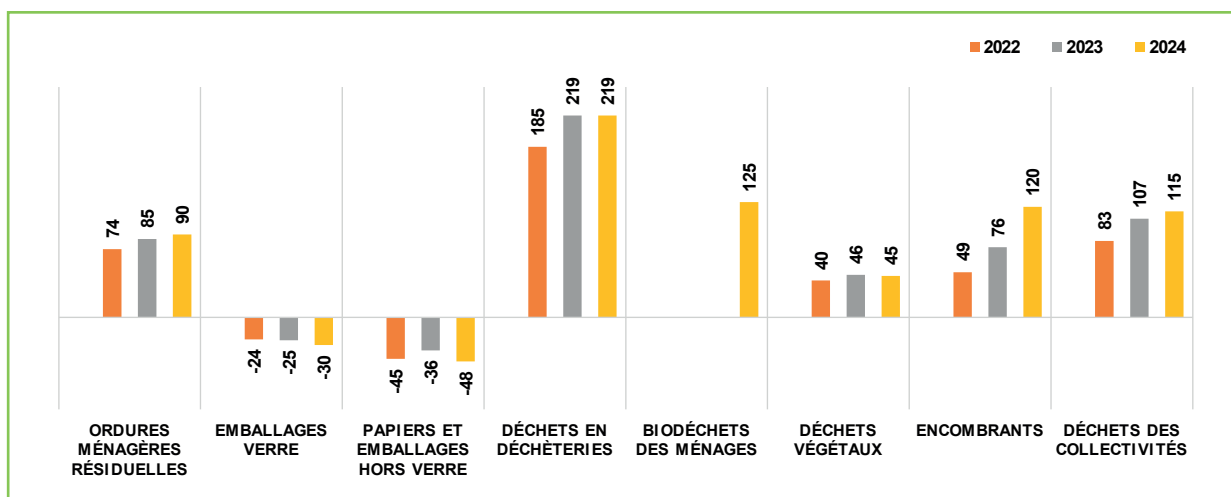
14.2 ● L'ÉVOLUTION DES COÛTS PAR FLUX - SiREDOM

Données SiREDOM

► Coût de collecte (€/habitant)



► Coût de traitement (€/tonne)



RPQSP

édition 2024



63, rue du Bois Chaland
CS 90366 LISSES - 91029 EVRY CEDEX
01 69 74 23 50 - contact@siredom.com
@siredom   